

Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 2003

établie sous la responsabilité de François WIBLÉ,
Archéologue cantonal, directeur de l'Office des Recherches Archéologiques

avec des contributions de:

Alessandra ANTONINI, François MARIÉTHOZ, Jean-Christophe MORET,
Manuel MOTTET, Olivier PACCOLAT, Pascal TAILLARD et François WIBLÉ

Les interventions archéologiques brièvement présentées ci-dessous, poursuivies, entreprises ou réalisées en 2003¹, ont eu pour maître d'œuvre l'Etat du Valais, par le Service des bâtiments, monuments et archéologie, Office des Recherches archéologiques (ORA). Ne seront pas évoqués ici les sondages effectués dans des secteurs sensibles, souvent à proximité de gisements archéologiques connus qui, pour différentes raisons (trop faible profondeur, terrain bouleversé, éloignement trop considérable, etc.), n'ont révélé la présence d'aucun témoin du passé.

Abréviations

I Périodes

PA	Paléolithique	(env. 3'000'000 - 9'000 avant J.-C.)
ME	Epipaléolithique et Mésolithique	(env. 9'000 - 5'500 avant J.-C.)
NE	Néolithique	(env. 5'500 - 2'200 avant J.-C.)
BR	Âge du Bronze	(env. 2'200 - 800 avant J.-C.)
HA	Premier Âge du Fer [Hallstatt]	(env. 800 - 450 avant J. -C.)
LT	Second Âge du Fer [La Tène]	(env. 450 - 15 avant J. -C.)
R	Epoque romaine	(env. 15 avant - 400 après J.-C.)
HMA	Haut Moyen Âge	(env. 400 - 1000 après J. -C.)
MA	Moyen Âge	(env. 1000 - 1453 après J.-C.)
M	Après le Moyen Âge	(dès 1453)
I	Epoque indéterminée	

¹ Pour la plupart, les interventions présentées ci-dessous ont fait l'objet d'une courte notice dans la Chronique archéologique de l'ASSPA 87, 2004, pp. 336-428.

II Abréviations courantes

- ARIA ARIA (Archéologie et Recherches interdisciplinaires dans les Alpes) S. A., Investigations archéologiques, Sion.
CNS Carte nationale de la Suisse, 1:25 000 (Office fédéral de topographie, Wabern).
ORA Office des Recherches archéologiques (Service des Bâtiments, Monuments et Archéologie, Département des Transports, de l'Équipement et de l'Environnement)
TERA TERA (Travaux, Etudes et Recherches Archéologiques) Sàrl, Sion.

III Abréviations bibliographiques

AS = *Archéologie suisse*, Bulletin de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie, Bâle.

ASSPA = *Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, Bâle.

Le Valais avant l'histoire = Alain GALLAY, Gilbert KAENEL, François WIBLÉ *et alii*, *Le Valais avant l'histoire*, 14 000 avant J.-C. -47 après J.-C., Sion, Musées cantonaux, 23 mai - 28 septembre 1986 (cat. expo.), Sion 1986.

Vallesia = *Vallesia*, revue annuelle, Sion.

Vallesia 1988 = François WIBLÉ, «Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 1987».

Vallesia 1995 (respectivement 1996, 1997, 1998...) = Collectif, «Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 1996» (respectivement 1997, 1998, 1999...), établie sous la responsabilité de François WIBLÉ.

AYENT, distr. d'Hérens
Argnou, Les Frisses, parcelle 7786 (maison Aymon)
Fig. 1a-b

LT + R

Coordonnées: CNS 1286, env. 123°190/597°010; altitude env. 800 m.

Intervention du 17 février au 3 mars 2003.

Surface de la fouille env. 400 m².

Mandataire: bureau d'archéologie TERA; responsable Olivier PACCOLAT.

Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

Une petite intervention archéologique a été motivée par la construction d'une maison familiale, prévue exactement à l'emplacement du corps de bâtiment romain découvert en mai 2002 lors des sondages préliminaires². Il a ainsi été possible de préciser une partie du plan de l'édifice et de dégager les niveaux extérieurs à l'ouest et en aval de ce dernier. Ces fouilles archéologiques d'urgence ont débuté au mois de février dans des conditions assez difficiles (40 cm de neige à l'arrivée sur le terrain!).

Les investigations, effectuées dans la partie ouest du bâtiment, ont permis de confirmer les hypothèses émises l'année précédente à partir des sondages, pour la restitution du plan. Il s'agit d'un corps de bâtiment rectangulaire (11 m dans le sens amont-aval sur au moins 20 m de longueur), disposé sur deux niveaux en bordure d'un important plateau. Un grand espace occupe la partie amont (6,50 m de large), tandis que la partie aval comprend un couloir (portique de façade (?), large de 2,50 m), relié probablement au niveau supérieur par un escalier aménagé dans un local d'angle (3,50 m x 2,50 m). Les maçonneries et les aménagements ont été fortement arasés par l'érosion. Les sols et les niveaux d'occupation ne sont pas conservés, de même que les éventuelles cloisons délimitant le grand espace à l'amont. Les niveaux extérieurs du côté ouest ont également été totalement lessivés, si bien que ne subsiste à cet endroit que la couverture végétale sur le rocher. Dans la partie aval en revanche, la démolition de l'édifice est encore en place sur une épaisseur de près de 0,40 m. Dans ces niveaux de destruction contenant notamment le mur de façade aval effondré, on a pu récolter un lot assez important de mobilier céramique et de faune. Les récipients céramiques, composé pour l'essentiel de vaisselle fine, dénotant une certaine aisance matérielle des propriétaires,

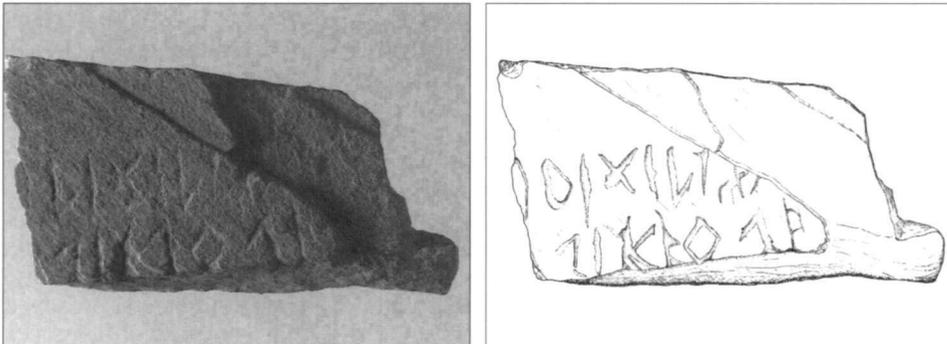


Fig. 1a-b – Ayent. Argnou/les Frisses. Plaquette de schiste comportant une inscription fragmentaire en alphabet nord-italique. Photo et relevé (éch: 2: 1).

² Cf. *Vallesia* 2003, pp. 477-482.

sont datés de l'époque romaine tardive (III^e-V^e siècles après J.-C.). Parmi ce mobilier, un objet particulier a été découvert à la base de la démolition, directement contre le mur de façade du bâtiment. Il s'agit d'un fragment d'une petite inscription écrite en alphabet nord italique ou lépontien. Cette petite tablette en schiste poli (longue de 6,2 cm, haute de 3 cm – fig. 1a et 1b –) comporte deux lignes de texte fragmentaire difficile à déchiffrer que nous livrons ici à la sagacité des chercheurs. Cette découverte paraît étrange dans le contexte d'une *villa* gallo-romaine des III^e-V^e siècles après J.-C., puisque l'inscription est datable de l'Âge du Fer. Comment alors interpréter sa présence à cet endroit? Il s'agit soit d'une relique transmise de génération en génération, soit, plus probablement, d'un élément résiduel provenant des environs immédiats. En effet, les travaux exploratoires de 2002 ont montré qu'une occupation antérieure à la *villa* était attestée sur le Plateau des Frisses, notamment des structures et des niveaux de l'Âge du Fer découverts directement en aval de l'édifice romain.

Bureau d'archéologie TERA, Olivier PACCOLAT.

CHAMOSON, distr. de Conthey

St-Pierre-de-Clages

Réaménagement de la route cantonale au centre du village

Fig. 2-3

R, HMA

Coordonnées: CNS 1305, env. 115°690/584°465; altitude env. 517 m.

Intervention du 16 septembre au 20 novembre 2003.

Surface de la fouille env. 235 m².

Responsable: ORA VS, Martigny, François WIBLÉ; sur place: Michel PIGNOLET.

Documentation, rapport et mobilier archéologique déposés auprès de l'Archéologie cantonale.

Le village de Saint-Pierre-de-Clages se situe sur le cône alluvionnaire de la Losentze; cette situation topographique est en général favorable à l'implantation d'une *villa* d'époque romaine. Au reste, la tradition voulait que les murs de l'église paroissiale, un des joyaux de l'art roman en Valais, reposassent sur d'anciens vestiges romains³.

Dans le cadre du réaménagement de la route cantonale et de la place du village, occasionnant le creusement de nombreuses et profondes tranchées pour la pose de nouvelles conduites, nous avons été amenés à suivre les travaux pour examiner l'environnement de l'église, édifiée au début du XII^e siècle, et pour déterminer la présence d'éventuels établissements plus anciens. Grâce à la compréhension du maître de l'œuvre et des entreprises mandatées, nous avons pu effectuer quelques sondages en dehors des tranchées pour compléter nos relevés. Comme on s'y attendait, on a retrouvé dans les niveaux supérieurs, à proximité de l'église, un certain nombre de sépultures, en pleine terre ou en dalles, sans mobilier funéraire reconnu, appartenant à l'ancien cimetière aménagé, comme c'était alors la coutume, autour du sanctuaire chrétien. Nous avons de plus repéré des murs que leur appareil a permis d'attribuer à l'époque romaine, ce que confirme la présence de quelques tessons de cette époque retrouvés à proximité, en relation avec ces

³ Sur cette église, voir notamment: François-Olivier DUBUIS, «L'église de Saint-Pierre-de-Clages (Valais). Les enseignements tirés du récent chantier de restauration», *Nouvelles pages d'histoire vaudoise*, 1967, pp. 65-95; Patrick ELSIG, *L'église romane de Saint-Pierre-de-Clages (VS)*, Guides de monuments suisses SHAS, série 69, n° 684/685, Berne 2000.

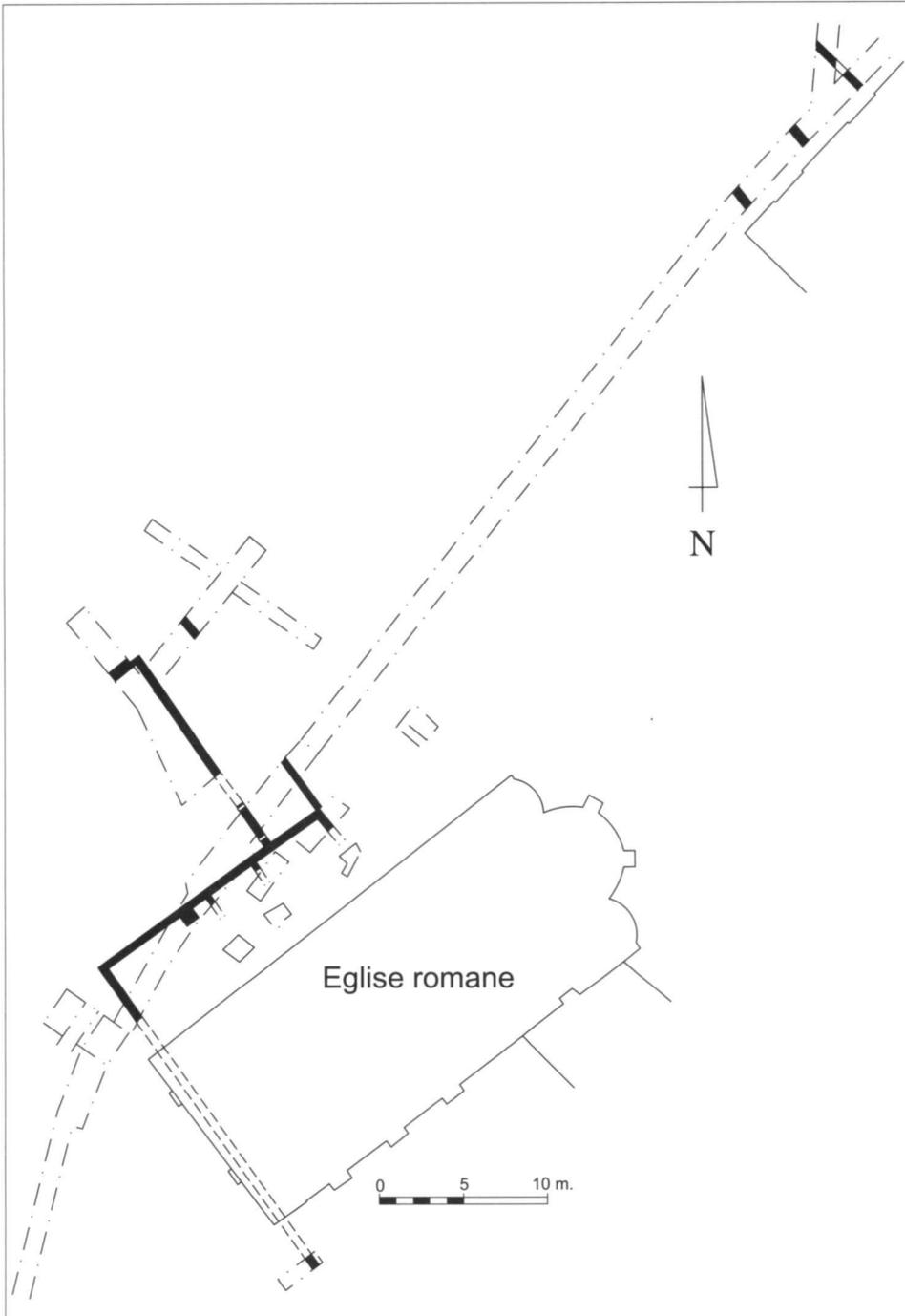


Fig. 2 – Chamoson, Saint-Pierre-de-Clages. Plan d'ensemble des vestiges de l'établissement d'époque romaine repérés au centre du village. Ech. 1 : 400.

structures. Ces murs faisaient apparemment partie d'un complexe qui se développait depuis l'église en direction nord-est sur plus de 67 m. Un premier corps de bâtiment, large de 16 m, s'étendait sur plus de 22 m en direction sud-est; il comprenait plusieurs espaces, pourvus de sols en mortier ou en terre battue. Son mur extérieur sud-ouest se situe grosso-modo dans l'axe de la façade ouest de l'église. Contre l'angle nord de ce noyau primitif est venu s'accoler, du côté nord-ouest, une sorte de couloir, large de 3,20 m, reconnu sur plus de 13 m. Un mur tardif (d'époque romaine encore?) venait buter contre le mur sud-ouest de ce «couloir», près de son extrémité reconnue. Respectant la pente générale du cône alluvionnaire, les différents niveaux de marche relevés à l'intérieur du complexe sont étagés.

Un *no man's land* d'une quarantaine de mètres, peut-être une cour intérieure, séparait ce premier corps de bâtiment d'une autre construction dont on n'a repéré, dans une tranchée, que trois murs parallèles.



Fig. 3 – Chamoson, Saint-Pierre-de-Clages. Le chantier, vu du nord. A gauche, la façade nord de l'église. Des structures romaines, murs et sols en mortier, apparaissent dans la tranchée.

Les structures romaines découvertes appartenaient vraisemblablement à un seul et même complexe, peut-être une *villa rustica*, dont les différents corps de bâtiment s'articulaient autour d'une cour sur laquelle s'ouvrait peut-être un portique (le «couloir»).

Aucun raccord n'a pu être effectué avec les murs, qui étaient en relation avec des tombes, aperçus lors de la restauration de l'église en 1960, car, en 1886, on a creusé une tranchée d'assainissement le long des murs du monument, l'isolant ainsi de l'extérieur. On ne peut donc pas saisir le lien qui existait peut-être entre le complexe romain et les structures mises au jour il y a quelques décennies sous l'église romane; cette dernière avait-elle des prédécesseurs?

ORA VS, François WIBLÉ

FULLY, distr. de Martigny
Branson, Les Carrés

BR? +HA

Coordonnées: CNS 1325, 593'050/119'935; altitude env. 487 m.

Intervention des 1^{er} et 2 avril 2003.

Mandataire: bureau d'archéologie ARIA, Sion.

Responsable sur place: François MARIÉTHOZ.

Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

Fin mars 2003, un terrassement pour une villa a été réalisé, sur une surface d'environ 120 m² et une profondeur de 3 m au lieu-dit «Le Carré», près du hameau de Branson. Les vestiges archéologiques, deux ensembles de couches avec des témoins d'occupations préhistoriques, n'ont pu être observés que dans les profils de l'excavation.

L'ensemble supérieur contient beaucoup de fragments de céramique, deux scories de fer, un petit fragment de tôle de bronze, des vestiges de faune et une grande quantité de fragments d'argile cuite à dégraissant végétal portant des empreintes de madrier. Ils indiquent donc la présence d'une construction de type «blockbau» avec des joints en argile. Les scories démontrent le travail de réduction du minerai de fer. La céramique, à pâte grossière et mi-fine, semble attester d'un habitat du Premier Âge du Fer.

Le niveau inférieur se distingue très nettement dans la partie centrale du profil nord, où il est très sombre et riche en mobilier. Cette partie plus sombre, en surcreusement du niveau sous-jacent, marque probablement l'emplacement d'une habitation. Quelques petites structures en creux ont été repérées à la base de la couche, sans qu'il ne soit possible d'en déterminer la fonction. Cette couche est vraisemblablement relativement étendue au pied du versant au lieu dit «Le Carré». En effet, lors de notre intervention, nous avons pu également observer un niveau de même nature et d'insertion stratigraphique comparable dans le profil nord d'une autre habitation en cours de construction, située à une centaine de mètres au nord-ouest. Le mobilier céramique, non caractéristique, peut-être attribué à la période protohistorique, Âge du Bronze ou Âge du Fer. Une datation radiocarbone serait nécessaire pour affiner cette estimation.

Bureau d'archéologie ARIA, François MARIÉTHOZ

Coordonnées: CNS 1286, 600'940/127'045; altitude env. 1355 m.

Intervention du 12 au 14 août et du 5 au 7 novembre 2003.

Surface de la fouille env. 12 m².

Documentation et matériel archéologique déposés auprès de l'Archéologie cantonale.

Suite à l'érosion naturelle d'un talus, l'angle d'un coffre de pierre a été découvert à quelques mètres de quatre tombes fouillées lors de la construction d'un chalet en 1974-1975 (T1 à T4). Au cours du dégagement du coffre (T5), deux autres sépultures sont apparues, juxtaposées à la première (T6 et T7) (fig. 4).

La tombe 5 contenait le squelette d'une femme adulte inhumée avec deux boucles d'oreille et une bague, ces trois objets en argent décorés d'un chaton de verre bleu, et d'un collier de perles de verre de couleurs et de formes différentes. Dans la tombe 6 était déposé(e) un(e) adolescent(e) avec une boucle et des ornements de ceinture en bronze et un couteau en fer. Une femme adulte, sans mobilier, était allongée dans la tombe 7.

Lors de la réfection d'une conduite d'eau passant à travers la petite nécropole, trois nouvelles sépultures ont été observées. Deux d'entre elles ont pu être préservées, alors que la troisième, dont la dalle de couverture avait malencontreusement été cassée par la pelle mécanique, a été fouillée (T8). Elle contenait les restes squelettiques de cinq sujets. Le dernier inhumé reposait au fond du coffre de

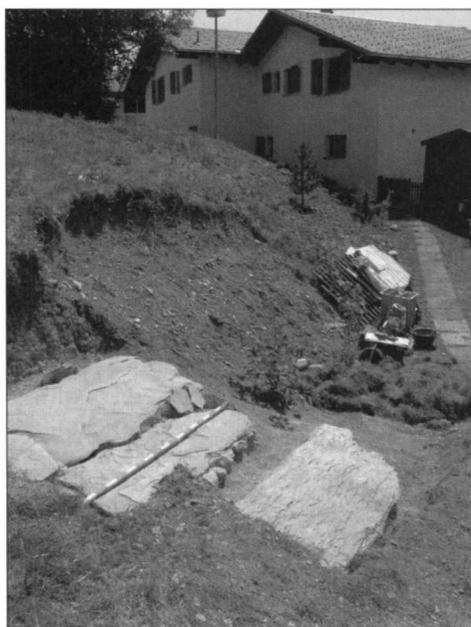


Fig. 4 – Lens, Maroz-Dellège: Vue des coffres des tombes 5 à 7 (de droite à gauche).



Fig. 5 – Lens, Maroz-Dellège: Le dernier inhumé de la tombe 8 en cours de dégagement.

pierre, avec les crânes de ceux qui l'avaient précédé dans la tombe. Par contre, leurs squelettes post-crâniens étaient déposés en réduction sur la dalle de couverture de la tombe. Avec le sujet en connexion au fond du coffre (fig. 5), un homme adulte, ont été découverts une plaque-boucle, une contre-plaque et un couteau en fer ainsi qu'un fermoir de bourse en bronze.

ORA VS, François MARIÉTHOZ

MARTIGNY, district de Martigny
FORUM CLAUDII VALLENSIUM

R + MA

Quartier du Coin de la Ville, parcelle n° 34, chantier Roduit
Fig. 6-7

Coordonnées: CNS 1325, env. 571'850/105'550; altitude env. 470 m; surface examinée: env. 140 m².

Interventions du 29 avril au 7 juillet 2003.

Responsable: ORA VS, Martigny, François WIBLÉ; sur place: Michel PIGNOLET.
Documentation et mobilier archéologique déposés auprès de l'Archéologie cantonale.

A 50 m au nord-est de l'église paroissiale, en dehors du tissu urbain de la ville romaine, des sondages effectués avant le début des travaux de transformation et d'agrandissement d'un complexe d'anciens bâtiments ont révélé la présence de murs et de sols maçonnés d'époque romaine. En fonction de l'avancement des travaux (interrompus en juillet 2003, ils n'ont pas repris plus d'une année plus tard, de sorte que notre documentation s'étoffera encore), nous avons pu ainsi mettre au jour des secteurs d'un habitat d'époque romaine, plusieurs fois remaniés. Il s'agit assurément d'un complexe d'habitat privé, appartenant sans doute à une *domus suburbana* dont les pièces, de modeste étendue (le local A, le seul dont nous possédons les dimensions, mesure 4,75 x 3,70 m), étaient en principe pourvues de sols en mortier. Le corps de bâtiment auquel appartenaient les locaux couverts A et B était apparemment entouré de trois côtés par des espaces libres: au sud-est, une propriété voisine non construite, au nord-est, une cour ou un jardin et, au nord-ouest, une cour intérieure (?). A l'ouest de cet ensemble, nous ne possédons pas assez d'éléments pour esquisser une hypothétique fonction des espaces identifiés.

Le mobilier archéologique indique que cet établissement a été édifié dès la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère et qu'il a été occupé au moins jusqu'à la fin du IV^e siècle: des niveaux cendreaux en relation avec l'aménagement de foyers, notamment dans la salle A, ont fourni de nombreuses monnaies de la seconde moitié de ce siècle. On remarque une succession d'importants remaniements (suppression d'une cloison, percement, réfection, surélévation ou obturation de seuils, adjonctions de différentes structures). Un des plus importants a affecté la cour ou le jardin au nord-est des locaux A et B: nous y avons mis au jour des structures tardives en pierres sèches que l'absence de mobilier ne nous permet pas de dater, mais qui pourraient être du Haut Moyen Âge. Notons la présence, dans le niveau qui recouvrait ces structures, d'une obole savoyarde de la baronnie de Vaud frappée à Nyon entre 1286 et 1350 sous Louis I^{er} ou Louis II (détermination Patrick Elsig)⁴ et, – ce qui est peut-être plus significatif –, l'absence de tombes de cette époque qui ont habituellement été aménagées dans les ruines de la ville romaine.

⁴ Cette détermination est plus correcte que celle parue dans l'ASSPA 87, 2004, p. 388, même s'il s'agit effectivement d'un dérivé lointain des deniers frappés par Louis le Pieux, fils de Charlemagne (814-840 après J.-C.).

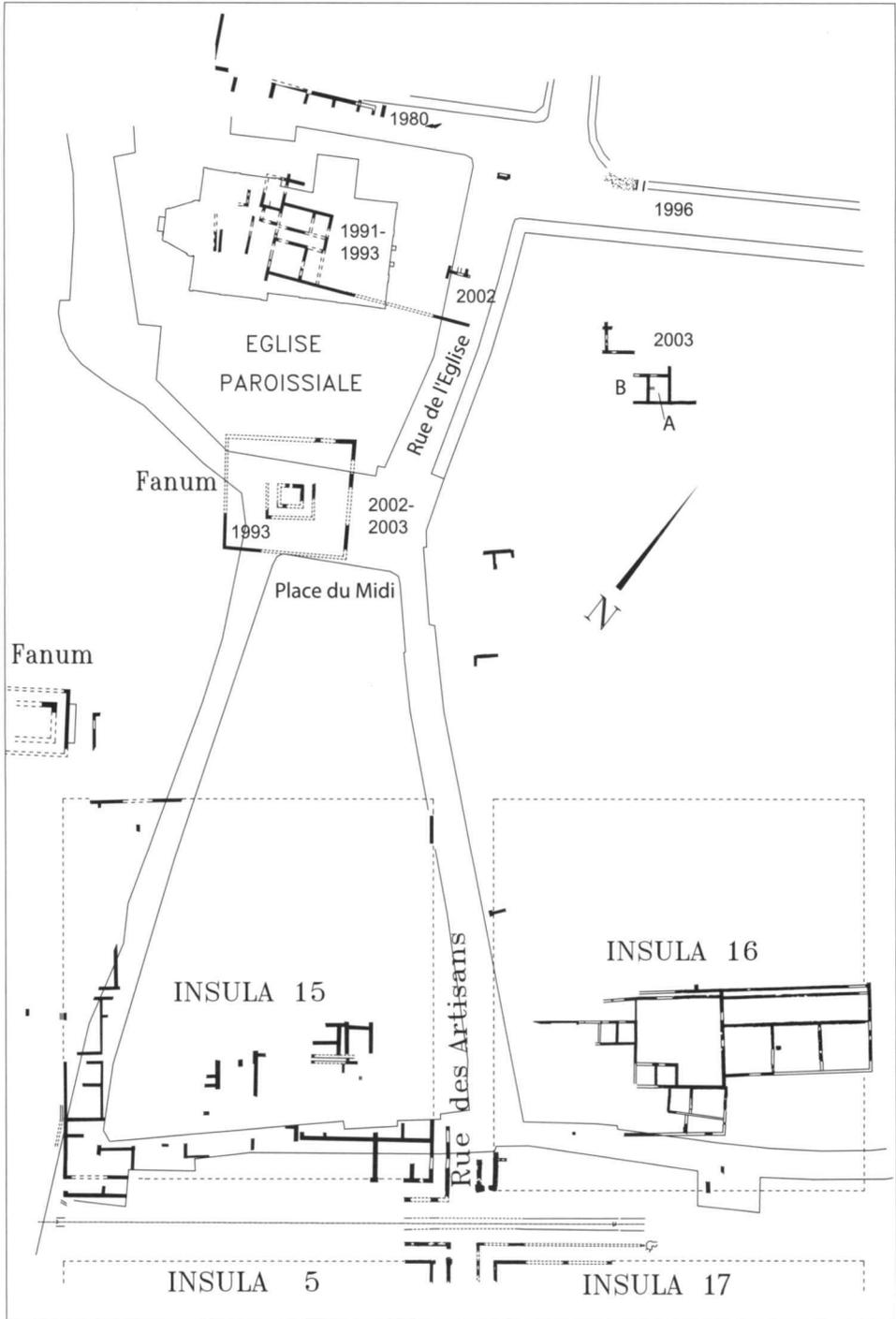


Fig. 6 – Martigny, Quartier du Coin de la Ville et de la Délèze: Plan d'ensemble du dernier état des constructions d'époque romaine. Ech. 1: 1000.

Il se pourrait que ce secteur, proche de la première cathédrale du Valais (sous l'église paroissiale), ait été encore occupé aux V^e et VI^e siècles et n'ait donc pas été utilisé comme lieu de sépulture.



Fig. 7 – Martigny, Quartier du Coin de la Ville, chantier Roduit: Le principal secteur de fouilles, vu du nord-ouest. A gauche, les structures tardives.

L'orientation des murs de cet établissement n'est pas la même que celle des vestiges du complexe romain découvert sous l'église paroissiale et qui se prolongeait, du côté nord-est, au-delà de l'actuelle rue de l'Eglise. Ces deux propriétés étaient vraisemblablement séparées par une route située dans le prolongement de la *rue des Artisans* (séparant les *insulae* 5 et 15 des *insulae* 16 et 17), mais selon un tracé sinueux, s'infléchissant d'abord vers l'ouest pour passer devant l'enclos du *fanum* situé sous l'actuelle Place du Midi, pour ensuite obliquer vers le nord et rejoindre le carrefour aménagé devant le collège Sainte-Marie où le corps d'une voie ou d'une place d'époque romaine a été repéré en 1996.

ORA VS, François WIBLÉ

MARTIGNY, district de Martigny

FORUM CLAUDII VALLENSIUM

Parcelles n° 323 et 333, nouvelles salles de gymnastique

R

Coordonnées: CNS 1325, env. 571'970/105'575; altitude env. 468.50 m; surface examinée: env. 50 m².

Interventions du 9 au 18 juillet 2003.

Responsable: ORA VS, Martigny, François WIBLÉ; sur place: Michel PIGNOLET. Documentation, rapport et mobilier archéologique déposés auprès de l'Archéologie cantonale.

A 180 m au nord-est de l'église paroissiale, le projet de construction de trois nouvelles salles de gymnastique du collège Sainte-Jeanne-Antide nous a amenés

dans un premier temps, en 2002, à pratiquer quelques tranchées de sondages exploratoires, qui n'ont révélé la présence que d'une fosse remplie de quelques déchets d'époque romaine. Nous en avons conclu que l'emplacement se trouvait en dehors du secteur construit de la ville romaine. Nous n'en avons pas moins surveillé les travaux de terrassement entrepris au début de l'été 2003. Peu de temps avant leur achèvement est apparue, dans une coupe de terrain, une fosse plus ou moins quadrangulaire de 2,20 à 2,40 m sur 1,10 m, d'une profondeur maximum conservée de 0,55 m, dont le fond et les parois presque verticales étaient rubéfiés et dont le remplissage contenait de nombreux tessons de céramique et quelques ossements plus ou moins calcinés (indéterminables). L'essentiel du mobilier funéraire découvert dans cette structure est composé de tessons d'au moins 16 coupes de type Dr. 27 en imitation de terre sigillée de la seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C.⁵ Cette relative homogénéité du mobilier nous incite à penser que nous avons affaire ici non pas à un *ustrinum* (emplacement d'un bûcher utilisé à plusieurs reprises), mais à un *bustum*, fosse comblée par les restes incandescents d'un bûcher funéraire installé au-dessus d'elle. Non loin de cette tombe à incinération, on a repéré le fond d'une sorte de chenal ou de fossé (de drainage?), que semblent border, à distance raisonnable, quelques trous de poteau. Entre ce fond de chenal et deux trous de poteaux, de nombreuses minuscules taches circulaires rougeâtres et noirâtres mêlées à du limon semblent remplir une petite cuvette de 1,05 m de diamètre. Comme le «comblement» de cette dernière ne se distingue pas du terrain alluvionnaire alentours, ces traces pourraient être celles d'un objet en matière périssable pris progressivement dans de la vase.

ORA VS, François WIBLÉ

SAILLON, distr. de Martigny
Sous les Bercles
Fig. 8

NE

Coordonnées: CNS 1306, 594'075/120'680; altitude env. 483 m.

Intervention du 12 au 16 juin 2003.

Mandataire: bureau d'archéologie ARIA, Sion.

Responsable sur place: François MARIÉTHOZ.

Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

Au cours des travaux de construction d'une nouvelle route d'accès au bourg de Saillon, sur son flanc est, une tombe à dalles, partiellement détruite par l'excavation, a été découverte dans un profil du terrassement. Alertés par l'inventeur, nous avons pu reconnaître trois sépultures en cistes de type «Chamblandes». La première, T1, partiellement détruite et à l'origine de la découverte, a été fouillée. La deuxième, T2, entièrement préservée, dont n'apparaissaient qu'une partie d'une dalle latérale et de la dalle de couverture, a été conservée en place. Enfin, la dernière, T3, entièrement détruite, n'était représentée que par l'empreinte d'un angle du coffre et de la dalle de couverture.

Les niveaux de sol de la nécropole sont détruits par la culture de la vigne. Les cistes sont construites au fond de fosses profondes, creusées dans les loëss. Les dalles de couverture des tombes 2 et 3 apparaissent à plus de 1 m sous la base de la terre de vigne.

⁵ Détermination Lise CUSANELLI BRESSENEL.

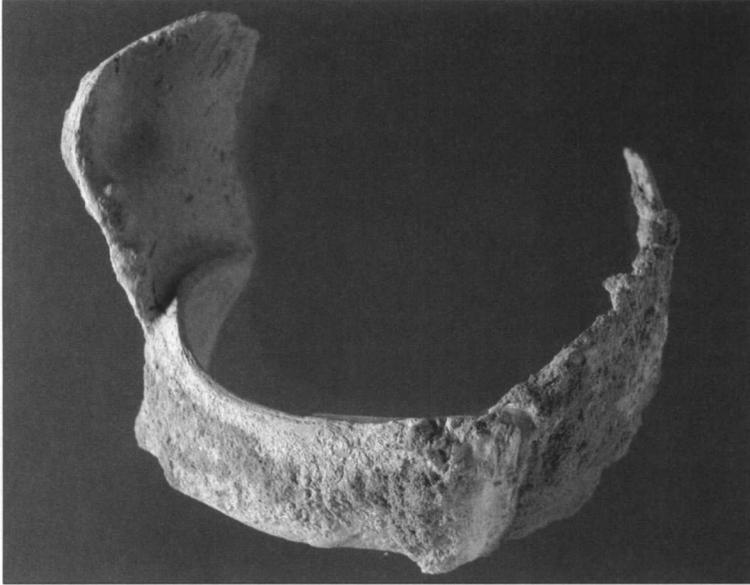


Fig. 8 – Saillon, Sous les Bercles. Bracelet en coquille de triton (*Charonia Nodifera*), diam. interne max. 60 mm.

L'unique tombe fouillée, T1, est une sépulture de femme adulte (estimation de terrain) déposée en décubitus latéral gauche, membres fléchis, tête au nord. Elle est datée par C14 entre 4030 et 3790 avant J.-C.⁶ Le coffre, de dimension interne de 56 x 108 cm au niveau du squelette, est composé de dalles de schiste. Les dalles d'extrémités ne dépassent pas 2 cm d'épaisseur et sont légèrement trapézoïdales. La dalle latérale ouest atteint 3 à 5 cm d'épaisseur, alors que celle qui fermait le côté est a disparu au cours des travaux de terrassement. Le sommet du coffre était soigneusement taillé pour accueillir la dalle de couverture.

Le mobilier se compose d'un bracelet taillé dans une spire de coquille de triton (*Charonia Nodifera*) porté au bras droit, une perle en calcaire probablement portée en collier et un bouton de type «Glis» à perforation droite, découvert sous le *proximum* du tibia gauche.

Bureau d'archéologie ARIA, François MARIÉTHOZ

SAINT-LEONARD, distr. de Sierre
Carrière MTA, chantiers GP03 et GQ03
Fig. 9 à 11

NE

Coordonnées: CNS 1286, 599'550/122'860; altitude env. 560 m.

Intervention du 2 au 16 juin et du 28 juillet au 8 novembre 2003.

Mandataire: bureau d'archéologie ARIA, Sion.

Responsable sur place: François MARIÉTHOZ.

Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

⁶ UtC 12873: 5117 ± 47, calibration à 2 sigmas.



Fig. 9 – Saint-Léonard, carrière MTA: Vue générale du premier ensellement (GP03) après nettoyage suivant les travaux de stabilisation du front de taille de la carrière. Sur la droite, derrière la pelle mécanique, apparaît le flanc sud de la colline du Grand-Pré.

Le site a été découvert suite à des travaux urgents de stabilisation du front de taille de la carrière. Les fouilles ont eu lieu dans deux secteurs menacés par des travaux de sécurisation à venir. Il s'agit de deux enselllements situés sur le flanc sud de la colline sur laquelle eurent lieu les fouilles du site «Sur le Grand Pré»⁷.

Le premier, partiellement détruit par les travaux de la carrière, se situe du côté est, environ 25 m sous le sommet de la colline (fig. 9). L'extension de la zone encore préservée du site sous les terres de vigne avoisine 500 m². Directement sous la terre de vigne apparaissent quelques restes squelettiques, témoins d'une petite nécropole presque entièrement bouleversée. Une de ces sépultures est datée entre 3780 et 3540 avant J.-C.⁸ La campagne de fouilles (GP03) a montré la présence de niveaux d'habitat en partie conservés avec au moins trois phases d'occupation du Néolithique Moyen, dont la plus ancienne est datée entre 4320 et 4000 avant J.-C.⁹, et de nombreuses structures (terrasses, empierrements, fosses, trous de poteau, foyers, etc.) (fig. 10-11). Le riche mobilier céramique présente un large éventail de formes et de décors (Chasséen, Saint-Léonard). Le mobilier lithique comprend des haches et ciseaux en pierre polie, des outils, lamelles et nucléi en cristal de roche, des outils en silex et des scies en schiste. La faune est abondante, parfois utilisée comme support pour des poinçons et des petites pioches. On relève encore la présence d'une tombe de bébé creusée dans le sol d'une habitation. A quelques mètres des cabanes se trouvent deux sépultures en fosses, accompa-

⁷ Pour une synthèse des découvertes anciennes, voir *Le Valais avant l'histoire*, pp. 274-280.

⁸ UtC 12878: 4891 ± 49, calibration à 2 sigmas.

⁹ UtC 12879: 5318 ± 50, calibration à 2 sigmas.



Fig. 10 – Saint-Léonard, carrière MTA: Vue de détail de la surface dégagée après les travaux de stabilisation, avec apparition des structures creusées du Néolithique (fosses, trous de poteaux,...).



Fig. 11 – Saint-Léonard, carrière MTA: Vue générale du second ensellement (GQ03) depuis l'ensellement supérieur.

gnées de mobilier funéraire comprenant des perles, un fragment de hache en pierre polie et un bracelet en coquille de triton (*Charonia nodifera*), semblable à l'exemplaire trouvé à Saillon - Sous les Bercles (voir ci-dessus), pour un enfant de 4 à 5 ans daté entre 4340 et 4050 avant J.-C.¹⁰, et des boutons de type Glis pour un adulte. La contemporanéité au sens stricte de l'habitat et des tombes n'est pas encore assurée. Une deuxième campagne de fouille est prévue en 2004.

Le second enselement (1000 m² environ) est situé sur la partie ouest du flanc sud de la colline, 10 m au-dessous du premier (fig. 11). Les niveaux archéologiques ont été partiellement détruits lors de la création du vignoble. Dans la zone prospectée et partiellement fouillée (GQ03), la partie est de l'enselement, seules les structures en creux étaient préservées. Leur densité est moins grande que dans l'enselement supérieur, mais elle augmente en direction de l'ouest. Il s'agit pour la plupart de fosses, dont la plus ancienne est datée par C14 entre 4320 et 4000 avant J.-C.¹¹, de quelques trous de poteau de grandes dimensions et d'une sépulture d'adulte inhumé en position repliée dans un coffre de bois, partiellement détruite par les travaux viticoles. Cette tombe, sans mobilier, est plus récente que toutes les structures repérées à proximité; elle est datée par C14 entre 2340 et 2040 avant J.-C.¹² Le mobilier de ce gisement est également moins dense mais similaire à celui de la partie supérieure. Les travaux de la carrière ne menaçant que l'extrémité est de cet enselement, les fouilles ont été interrompues.

Bureau d'archéologie ARIA, François MARIÉTHOZ

SAINT-MAURICE, distr. de St-Maurice
Abbaye, cour du Martolet, catacombes, et cour St-Joseph

R + HM + MA

Coordonnées: CNS 1304, env. 118'780/566'400; altitude env. 420 m.

Intervention du 28 avril au 6 décembre 2003.

Surface de la fouille env. 1500 m².

Mandataire: bureau d'archéologie TERA, responsable Alessandra ANTONINI

Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

Reprises en 2001 et 2002 par le bureau TERA, les fouilles du Martolet ont été poursuivies en 2003. Les travaux de cette année ont débuté avec du retard et avec une équipe restreinte, les problèmes de sécurité liés au rocher surplombant le site n'ayant pas pu être résolus pour le début de la campagne de fouille. La zone hors des protections métalliques (secteur des absides orientales et du chœur occidental) a ainsi été interdite aux recherches de terrain.

Nous avons donc inversé notre programme pour donner la priorité à l'analyse du couloir de la «rampe» qui conduisait aux églises dites de «Sigismond» et de «Gontran». La compréhension de cette partie a constitué l'essentiel des travaux de notre troisième campagne d'investigations. Nous avons pu déterminer avec précision l'insertion chronologique de cet accès et mettre en évidence ses multiples transformations jusqu'à son abandon.

¹⁰ UtC 12877: 5390 ± 60, calibration à 2 sigmas.

¹¹ UtC 12876: 5323 ± 48, calibration à 2 sigmas.

¹² UtC 12874: 3778 ± 45, calibration à 2 sigmas.

Nous nous sommes également penchés sur la problématique du «grand escalier» qui remplace le tronçon occidental du couloir «de la rampe» et qui est relié au couloir des «catacombes». Ce deuxième chemin d'accès permettait d'atteindre l'église dite «carolingienne» (4^e abside orientale). Il sera abandonné lors de la construction du chœur occidental. En effet, les maçonneries de la crypte et du chœur supérieur sont posées sur d'épaisses couches de démolition comblant ce «grand escalier».

Nous avons également profité des travaux d'aménagement de l'aile médiane de l'abbaye pour analyser en détail les façades sud et nord de la chapelle Saint-Felix aménagée au-dessus des voûtes du bas-côté sud de l'église romane. L'échafaudage posé pour la réfection des toitures contre la façade nord du couvent actuel (face donnant sur la cour du Martolet) a permis de compléter l'analyse déjà effectuée par Werner Stöckli en 1978. Ce complément nous permet aujourd'hui d'affirmer que le clocher et les dernières trois arcades du bas-côté sud constituent une unité constructive qui vient prolonger une arcade plus ancienne et vraisemblablement contemporaine du chœur occidental.

Afin de réduire le débit d'eau qui inonde le couloir «des catacombes» un forage a été pratiqué en juin 2003 dans la partie ouest de la cour St-Joseph. Ces travaux ont nécessité le creusement d'une vaste fosse (8 m x 2,50 m, profondeur 1,50 m) ainsi qu'une petite tranchée (7 m x 0,40 m, profondeur env. 0,80 m) pour la conduite qui relie le nouveau forage au ruisseau existant. Lors de ces travaux, d'importantes maçonneries sont apparues dans les profils de la grande fosse et en surface de la petite tranchée. Il s'agit d'au moins six murs distincts, dont un de 1,20 m de large, laissant supposer un bâti d'envergure. Les structures repérées sont difficilement interprétables (fonction et datation inconnues), la surface dégagée étant trop restreinte. Elles ont néanmoins été localisées sur le plan général des fouilles.

Un dernier objectif a porté sur la canalisation actuelle de la source. En effet sur la base des films vidéos effectués en mai 1995 par le centre de spéléologie de Chamoson (Daniel Masotti) et des vestiges apparus en octobre 1998 lors de la réfection du sol du réfectoire, une branche de cette canalisation devait passer sous l'aile ouest du couvent après l'avoir longée dans la cour St-Joseph et fait un coude de 90°. Un sondage au pied de la façade a permis de déterminer l'emplacement précis où cette branche du canal entre sous le bâtiment conventuel. La voûte qui enjambe le canal semble contemporaine du bâtiment. Le lit du ruisseau qui traverse aujourd'hui la cour à ciel ouvert est récent.

Bureau d'archéologie TERA, Alessandra ANTONINI

SIMPLON, distr. de Brig
Col du Simplon

ME, HA/LT et MA

Coordonnées: CNS 1309, env. 645'000/122'000; altitude env. 2000 m.

Intervention du 2 au 14 août 2003.

Mandataire: Musée cantonal d'Archéologie, Sion; responsable Philippe CURDY, conservateur.

Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

Dans le cadre du projet Interreg italo-suisse «Premières traces de l'homme dans les vallées alpines», une première campagne de prospection a été réalisée en

2003 dans la région du col du Simplon. Des artefacts d'époque mésolithique, de l'Âge du Fer et du Moyen Âge ont été retrouvés. Une nouvelle campagne de prospection étant prévue dans cette région en 2004, de même que dans celle du col de l'Albrun, nous reviendrons sur leurs résultats dans une prochaine chronique¹³.

SION, distr. de Sion
Platta, Institut Don Bosco
Fig. 12

HA+R

Coordonnées: CNS 1306, 594°075/120°680; altitude env. 542 m.

Intervention du 19 au 23 mai 2003.

Mandataire: bureau d'archéologie ARIA, Sion.

Responsable sur place: François MARIÉTHOZ.

Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

A la demande de l'ORA VS, nous avons réalisés une série de six sondages dans le but d'estimer l'extension de la nécropole protohistorique en direction de l'est (parcelle 14481). Ces sondages ont été effectués à la pelle mécanique jusqu'à la base des niveaux récents, puis manuellement jusqu'à la découverte de vestiges liés à la nécropole protohistorique, sans les détruire.

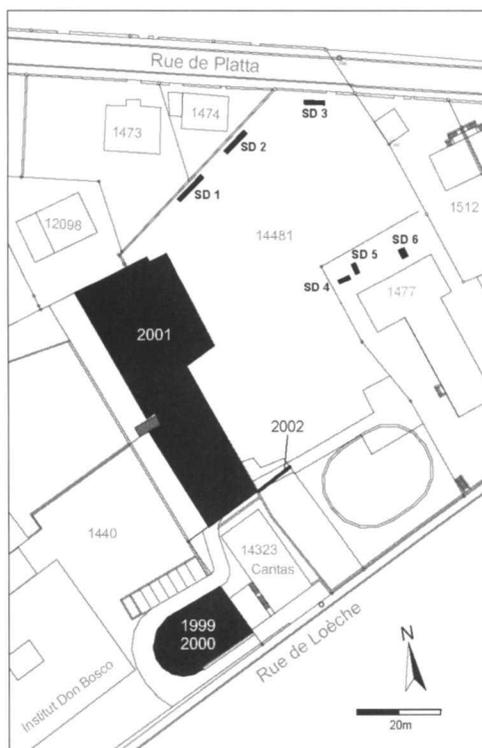


Fig. 12 – Sion, Platta, Institut Don Bosco: Localisation des interventions de 1999 à 2003.

¹³ Premier compte rendu de cette prospection: Pierre CROTTI, Philippe CURDY et Urs LEUZINGER, «La région du Simplon (Valais), du Mésolithique à l'époque moderne. Campagne de prospection 2003». *ASSPA* 87, 2004, pp. 271-278; *Id.*, «Archäologie in den Alpen – die Lücken werden gefüllt!» *Archéologie suisse* 27, 2004, 3, pp. 23-27.

Au fond du sondage 1, sous un niveau d'occupation historique et un fin limon d'infiltration, est apparue une couche de sable gravillonneux à pierres arrondies et anguleuses mesurant 5 à 20 cm, contenant des os humains sans ordre apparent ainsi qu'un anneau de bronze. Il s'agit probablement d'une réduction de sépulture comparable à celle mise au jour en 1999. A la base du sondage 2, trois niveaux d'occupation ont été observés: un niveau d'époque historique (couche ou structures) et deux niveaux distincts protohistoriques de blocs arrondis et de dalles, empièvements et/ou fosses de tombe. Dans le sondage 3 ont été observés un niveau d'époque historique (couche ou structures) et un niveau de cailloux arrondis et anguleux dans une matrice de limon (probable remplissage d'une fosse de tombe) recoupant un niveau gravillonneux à dalles, avec faune et céramique. A l'emplacement du sondage 5, les niveaux archéologiques ne sont pas présents; les alluvions apparaissent directement sous des limons fins et la terre de vigne. Cependant, au nord du sondage, une structure non datée, remplie de dalles mesurant jusqu'à 20 cm dans une matrice de limon gravillonneux jaunâtre, est creusée dans les alluvions. Les sondages 4 et 6, négatifs, recoupaient des remblais liés aux aménagements d'une parcelle voisine (1477) qui ont détruits les vestiges archéologiques.

La séquence stratigraphique est tout à fait comparable à celle observée pendant les interventions des années 1999-2002. La présence de structures dans tous les sondages réalisés dans des terrains non remaniés montre que toute la parcelle contient des vestiges vraisemblablement liés à la nécropole protohistorique déjà repérée en 1934 et redécouverte en 1999. Dans l'état actuel des connaissances, le site de Don Bosco, dont l'importance archéologique a été montrée à plusieurs reprises, s'étend sur près de 5000 m². Sur la base de ces derniers sondages, il nous faut également inclure la possibilité d'une extension au nord de la rue de Platta et au sud de la rue de Loèche où subsistent de vastes jardins sous lesquels des témoins des pratiques funéraires protohistoriques se dissimulent probablement encore.

Bureau d'archéologie ARIA, François MARIÉTHOZ

SION, distr. de Sion
Saint-Guérin, rue de Saint-Guérin
Fig. 13 à 16

NE+LT+R

Coordonnées: CNS 1306, 593'050/119'935; altitude env. 487 m.

Intervention du 10 mars au 4 avril 2003.

Mandataire: bureau d'archéologie ARIA, Sion.

Responsable sur place: Manuel MOTTET.

Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

Ce chantier fait suite aux travaux de surveillance effectués en novembre 2002 lors du creusement d'une tranchée le long d'un bâtiment scolaire dans la rue de Saint-Guérin (fig. 13). Dans le cadre de cette intervention, une surface d'environ 45 m², située à l'extrémité sud du bâtiment et correspondant à l'entrée d'un parking souterrain, a pu être étudiée. Les recherches ont porté sur les deux principaux niveaux d'occupation repérés dans les coupes en 2002¹⁴, les niveaux La

¹⁴ *Vallesia* 2002, pp. 504-505.

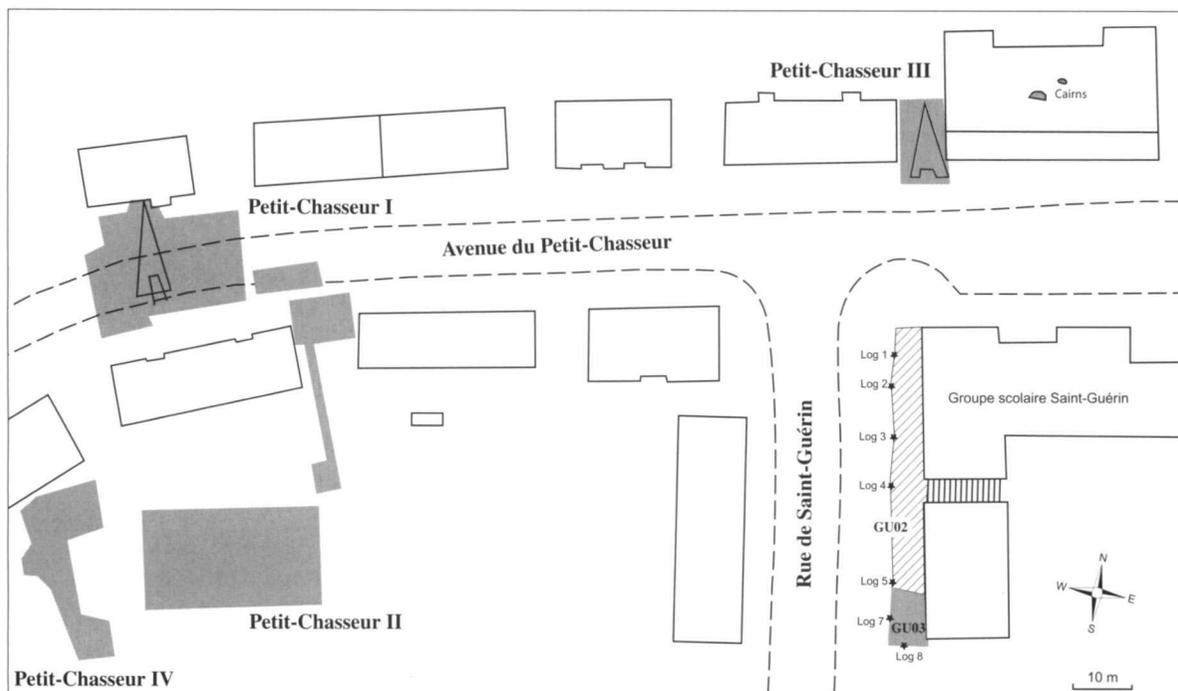


Fig. 13 – Sion, Saint-Guérin: Plan de situation.

Tène/époque romaine, proches de la surface actuelle, et les niveaux Néolithique Moyen, à une profondeur d'environ trois mètres. Un sondage, de surface plus restreinte, a également été effectué sur un niveau plus ancien daté de la fin du Néolithique Ancien, mais n'a pas permis de récolter du mobilier.

Séquence stratigraphique et principales occupations

Les données stratigraphiques fournies par cette tranchée se sont révélées essentielles pour la compréhension des phénomènes sédimentaires dans cette zone du site du Petit-Chasseur. En effet, elle se situe une vingtaine de mètres en aval du site du PC III, dans le prolongement de la coupe où était apparu, en 1987, le dolmen MXII. La stratigraphie relevée à cette occasion a permis d'établir un parallèle avec celle du PC II¹⁵ située une centaine de mètres plus à l'ouest. On y observe les mêmes séquences stratigraphiques, avec des niveaux d'occupation comparables.

Le Néolithique

La base de la séquence observée est caractérisée par une alternance de niveaux limoneux dans lesquels se trouvent des niveaux anthropiques datés du Néolithique et des alluvions fines de la Sionne.

¹⁵ Marie BESSE, Marie et Manuel MOTTET, «De la cabane au hameau, du hameau au village: l'habitat néolithique moyen du Petit-Chasseur à Sion (Valais, Suisse)», in: Marie BESSE, Laurence-Isabelle STAHL GRETSCH et Philippe CURDY, (dir.), ConstellaSion, Hommage à Alain Gally, *Cahiers d'Archéologie romande* 95, 2003, pp. 185-192.

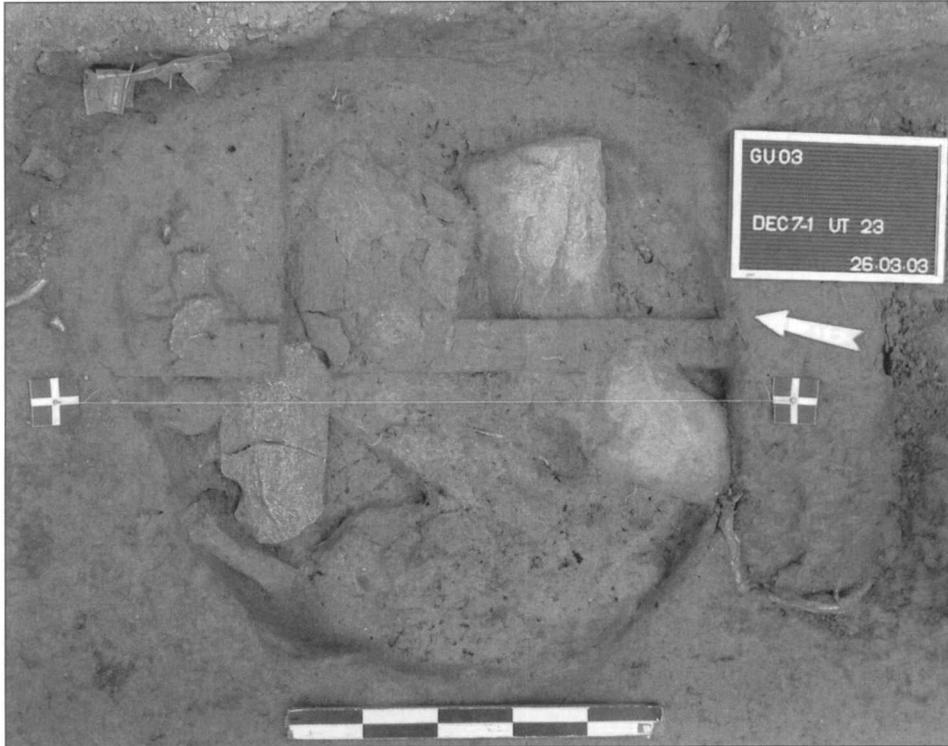


Fig. 14 – Sion, Saint-Guérin: Vue verticale d'un foyer du Néolithique Moyen.

Parmi ces niveaux, deux sont attribués au Néolithique Ancien. Le plus profond, observé seulement en coupe, a livré une date radiocarbone¹⁶ qui correspond aux premières installations du Néolithique Ancien de Sion (Collines, Planta). Il est également à rapprocher par sa position stratigraphique de la couche 17 du PCI. La présence de charbons de bois et l'absence de mobilier peuvent être interprétées comme des indices de défrichage par le feu en périphérie de l'habitat.

Le niveau supérieur est aussi daté de la fin du Néolithique Ancien¹⁷. Il a été dégagé sur une petite surface (inférieure à 4 m²) mais qui n'a pas permis de mettre en évidence les traces d'une occupation. Comme pour le niveau précédent, on se trouve certainement à la périphérie d'un habitat.

Le principal niveau d'occupation est daté du Néolithique Moyen. Il a livré plusieurs structures de combustion (fig. 14) et un mobilier abondant (fig. 15) en regard de la surface dégagée (inférieure à 40 m²). A priori, on se trouve à l'intérieur d'une habitation, mais la surface fouillée n'a pas pu mettre en évidence plus d'éléments architecturaux qui auraient permis d'en dégager le plan. Le mobilier céramique présente des décors (grains de riz, cannelures fines, incisions gravées à cuit) généralement attribués à la phase la plus récente du Cortaillod, le groupe de Saint-Léonard. Par contre, les trois analyses radiocarbone¹⁸ effectuées dans cet

¹⁶ UtC 12066: 6670±50, soit 5697-5483 avant J.-C., calibration à 2 sigmas.

¹⁷ UtC 12346: 6017±44, soit 5030-4782 avant J.-C., calibration à 2 sigmas.

¹⁸ UtC 12065: 5004±41, soit 3942-3675 avant J.-C., UtC 12418: 4990±80, soit 3953-3652 avant J.-C. et UtC 12345: 4951±37, soit 3886-3653 avant J.-C., calibration à 2 sigmas.

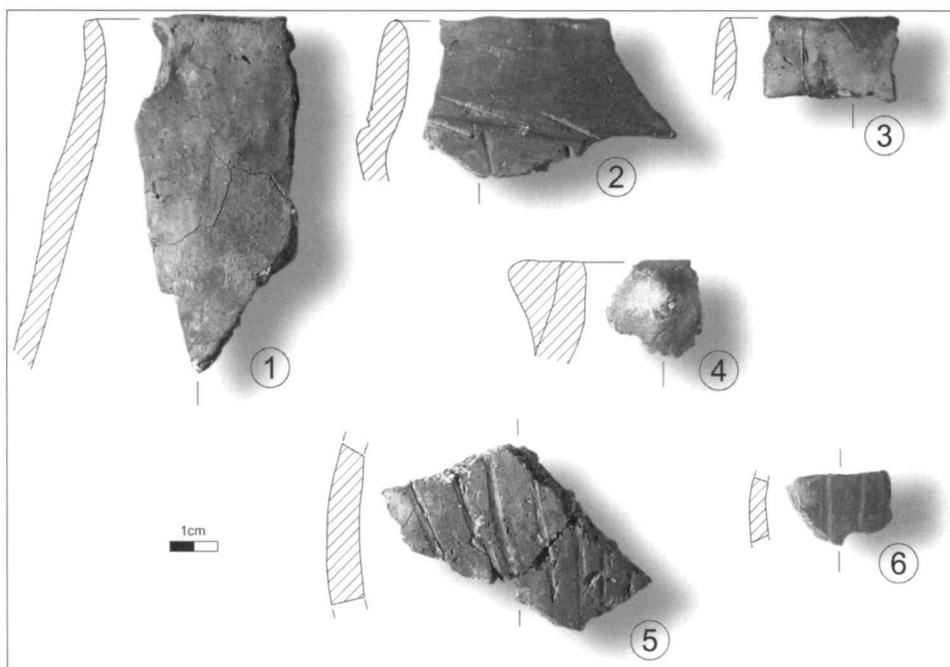


Fig. 15 – Sion, Saint-Guérin: Mobilier d'époque néolithique.

horizon le situent nettement dans la première moitié du Néolithique Moyen II, soit le Cortaillod de type Petit-Chasseur. Cette datation, mais aussi sa position stratigraphique, permet d'établir un lien avec les couches 11 du PCI, 14 du PC II, 8 du PCIII et 7 du PC IV.

À cette installation succède un niveau d'alluvions fines avec des empreintes de bétail qui indiquent la présence d'une zone inondable en bordure de la Sionne. Le mobilier, typologiquement comparable au précédent, a probablement été transporté sur une faible distance. À ce stade, l'habitat a vraisemblablement été déplacé plus en amont, à l'abri des débordements de la Sionne. Des observations identiques, concernant des empreintes de bovidés, ont déjà été faites sur le site du PCI (ASSPA 56, 1971, 33-35) au même niveau (couche 11).

L'Âge du Fer et la période romaine

Par la suite, un niveau d'alluvions de la Sionne, d'une épaisseur d'environ un mètre, caractérisé par des dépôts plus grossiers, vient recouvrir ces occupations néolithiques. Il marque un hiatus dans l'occupation du site entre le Néolithique et l'Âge du Fer.

Les traces d'occupation les plus récentes sont datées de la période romaine. Il s'agit d'un niveau d'habitat avec des trous de poteau et un foyer en fosse, recoupé par la fosse d'une tombe postérieure.

La fouille de cette tombe a révélé une inhumation simple dans un cercueil de bois à fond plat (fig. 16). Le cercueil a été déposé au fond d'une fosse rectangulaire d'une profondeur d'au moins 1,40 m. Aucun aménagement architectural (pierres de calage, d'entourage ou de couverture) n'a été observé en relation avec l'inhumation.



Fig. 16 – Sion, Saint-Guérin: Vue de la tombe d'époque romaine.

L'individu inhumé était un homme âgé d'une quarantaine d'années et d'une taille avoisinant 1,75 m. Il est tout à fait comparable aux individus mis au jour dans le quartier du Petit-Chasseur lors des fouilles de tombes d'époque La Tène.

Le peu de mobilier qui l'accompagnait se résume à huit clous en fer à tête ronde légèrement bombée, disposés à l'extrémité des pieds. Une analyse radiocarbone¹⁹ effectuée sur un des os du sujet a permis d'attribuer cette tombe à la période romaine.

Bien que la surface analysée soit relativement restreinte, les données issues de cette fouille sont extrêmement intéressantes dans le cadre de l'étude générale du site du Petit-Chasseur.

Les niveaux profonds repérés dans les coupes sont datés du début et de la fin du Néolithique Ancien. Ils sont à mettre en relation avec les couches 17 et 15 observées dans un sondage au PCI. Le fait qu'ils n'aient livré aucun mobilier s'explique peut-être par la position périphérique de ces sites par rapport aux occupations de cette période observées plus en amont sur le cône de la Sionne.

Le Néolithique Moyen, déjà présent dans tous les autres chantiers du Petit-Chasseur (PCI, PCII, PCIII et PCIV), a livré, sur une surface restreinte, plusieurs structures (foyers et trous de poteau) et un abondant mobilier, indices probables

¹⁹ UtC 12348: 1805±39, soit 91-339 après J.-C., calibration à 2 sigmas.

d'une habitation. La présence, au niveau du mobilier céramique, d'éléments de décors généralement attribués au faciès de Saint-Léonard dans un horizon daté par radiocarbone du Cortailod de type Petit-Chasseur, soulève le problème de la définition de ces groupes régionaux dérivés du Chasséen. Malheureusement l'ensemble découvert sur ce site est trop restreint pour permettre de répondre à cette question. Par contre les vestiges mis au jour lors de cette campagne indiquent une extension de l'habitat déjà entrevu sur les chantiers du PCI et PCIV, en direction de l'est. Cette hypothèse semble confirmée par la mise en parallèle des stratigraphies relevées à plus de cent mètres de distance et qui montre à cet emplacement l'existence d'une terrasse naturelle qui aurait favorisé l'installation d'un village. Cet habitat pourrait couvrir une superficie de plus de 4000 m², dont la majeure partie semble encore préservée.

L'absence de niveaux d'occupation des périodes qui suivent le Néolithique Moyen (Néolithique Final, Âge du Bronze et Âge du Fer) s'explique par une succession de phases érosives, dont certaines, très importantes, sont situées à la période Hallstatt. Ce phénomène explique mieux la présence d'un énorme mur à double parement (mur 4b), qui barre le site du PCIII à l'aval²⁰, et qui pourrait avoir été édifié pour contenir les crues dévastatrices de la Sionne.

Les couches superficielles ont livré un niveau d'installation avec foyer et trous de poteau, daté au plus tard par le mobilier céramique des II^e-III^e siècles après J.-C., ainsi qu'une tombe à inhumation dans un cercueil de planches, postérieure à cette occupation. On peut associer à ce niveau une partie du mobilier issu des fouilles réalisées lors de la construction du complexe scolaire de Saint-Guérin²¹. La tombe est, quant à elle, la sépulture la plus récente mise au jour dans cette zone du Petit-Chasseur.

Bureau d'archéologie ARIA, Manuel MOTTET

SION, district de Sion
Bramois, Pranoé, parcelle n° 23752 (villas Bitschnau)
Fig. 17

NE+LT+R

Coordonnées: CNS 1306, 597'590/120'250; altitude env. 503 m.
Intervention du 26 au 30 septembre, du 6 octobre et du 20 au 24 octobre 2003.
Fouille test (6 m²).

Mandataire: bureaux d'archéologie TERA et ARIA, Sion.

Responsable sur place: Jean-Christophe MORET et Vincent DAYER.

Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès des mandataires.

La surveillance archéologique d'un terrassement pour la construction de deux villas jumelées dans le quartier de Pranoé a permis de mettre en évidence plusieurs niveaux archéologiques superposés qui viennent compléter les découvertes faites depuis 1995 dans les environs²². Les niveaux les plus anciens correspondent

²⁰ Sébastien FAVRE et Manuel MOTTET, *Le site du Petit-Chasseur III. Approche des différents niveaux préhistoriques. Fouille des dolmens MXII et MXIII* (à paraître).

²¹ Olivier PACCOLAT, *Sion/St-Guérin SG72, Le mobilier des fouilles de 1972: analyse préliminaire de la céramique*, rapport non publié, Sion 2003.

²² *Vallesia* 1995, pp. 403-405; ASSPA 83, 2000, pp. 201 et 224-225; *Vallesia* 2000, pp. 627-633; ASSPA 84, 2001, pp. 203 et 248; *Vallesia* 2001, pp. 633 et 635-636; ASSPA 85, 2002, p. 358; *Vallesia* 2002, pp. 322-323.



Fig. 17 – Sion, Bramois/Pranoé, villas Bitschnau: Niveau d'apparition des structures du Néolithique Final avec traces d'aires recoupées par des empreintes de poteaux et des fosses.

à des occupations préhistoriques, le plus récent à un habitat indigène de l'époque romaine. Entre ces occupations s'intercale une sépulture remontant au Second Âge du Fer, sur la base de sa typologie. La plupart de ces couches et de ces aménagements n'ont pu être observés qu'en coupe, vu l'urgence des travaux et la durée limitée de l'intervention.

Les couches préhistoriques, situées à la base du terrassement, sont implantées dans des colluvions fines. Elles ont donné lieu à une petite fouille d'évaluation sur une surface de 6 m² pour une profondeur de 50 cm. Quatre occupations successives ont été identifiées (fig. 17). La plus ancienne est un niveau agricole attesté par des traces d'aire. Les deuxième et troisième niveaux sont caractérisés par des empreintes de piquets et de petits poteaux avec calages de pierres. Le niveau préhistorique le plus récent comprend des cuvettes et des grands trous de poteau.

Le mobilier, l'insertion stratigraphique et les datations C14²³ indiquent que ces diverses occupations anciennes sont contemporaines des vestiges du Néolithique Final découverts en 1999 et 2000 dans le voisinage immédiat.

Un sondage profond a révélé la présence d'une couche encore plus ancienne, dans laquelle ont été trouvés un foyer, quelques tessons de céramique et une lamelle en cristal. Ce niveau, vraisemblablement attribuable au Néolithique Moyen, n'était toutefois pas menacé par les travaux de terrassement modernes.

²³ UtC 12783: 3873 ± 40, soit 2465-2204 avant J.-C., quatrième niveau, datation sur charbon de la fosse UT7; UtC 12784: 3791 ± 39, soit 2397- 2045 avant J.-C., deuxième niveau, datation sur charbon du poteau carbonisé UT15 (calibration à 2 sigmas).

La tombe repérée au niveau médian est orientée est-ouest. Elle a été partiellement détruite par les travaux de terrassement et n'a été observée qu'en coupe, dans le profil ouest de l'excavation. Par son insertion stratigraphique, son orientation et son dispositif (grosse pierre posée sur le cercueil au niveau du bassin), elle s'intègre parfaitement au corpus de tombes du Second Âge du Fer découvertes depuis 1994 dans le quartier de Pranoé.

Les occupations les plus récentes sont clairement postérieures à cette sépulture.

La première est matérialisée par une série de dépressions (trous de poteaux et fosses) repérées en coupe au niveau du profil ouest. Ces structures ont été arasées par l'implantation d'un fond de cabane plus récent, si bien que les couches et le niveau de circulation correspondants ont totalement disparus.

La seconde, datée par du mobilier d'époque romaine, comprend deux cabanes stratigraphiquement contemporaines, repérées en coupe dans les profils ouest et nord de la villa occidentale. Il s'agit de bâtiments délimités par des murs-solins de pierres sèches, dont les parois en matériaux légers (terre et bois) ont été incendiées. Le bâtiment repéré dans le profil ouest comporte un foyer avec une bordure empierrée, adossé contre la face interne du solin nord. Une fosse-cendrier a été retrouvée à l'extérieur de ce bâtiment. L'autre bâtiment, observé dans le profil nord, est visiblement semi enterré. Il s'agit de constructions de tradition indigène, dont la fonction reste difficile à préciser au stade des observations (habitat? artisanat?). On est sans doute en présence de bâtiments ou d'annexes appartenant à la partie rurale d'une *villa* installée en pied de coteau à l'est du village de Bramois et dont les traces apparaissent régulièrement dans les fouilles pratiquées ces dernières années.

Bureaux d'archéologie ARIA, François MARIÉTHOZ
et TERA, Jean-Christophe MORET.

SION, district de Sion
Chanterie/Rue de Gravelone n° 38, parcelle n° 16043

R?, M, I

Coordonnées: CNS 1306, 593'470/120'485; altitude env. 543 m.

Intervention du 3 au 14 juillet 2003.

Surface minimale du site touchée: env. 100 m².

Relevé de coupes (excavation pour une maison d'habitation).

Longueur: env. 45 m.

Mandataire: bureau d'archéologie TERA, responsable Olivier PACCOLAT.

Documentation et matériel archéologique déposés auprès de l'Archéologie cantonale.

Sur le coteau nord-ouest de Sion, en bordure amont de la rue de Gravelone, le creusement d'une parcelle plantée de vignes pour y construire une maison d'habitation, a attiré l'attention d'Esther Jacquemettaz, restauratrice d'objets archéologiques. A la vue de concentrations de pierres et des variations de coloration dans les fronts de coupe, elle a alors alerté l'Archéologie cantonale. Le bureau TERA fut alors aussitôt mandaté pour procéder aux relevés des vestiges encore visibles. Aucune fouille en plan n'a été possible puisque le fond de l'excavation avait déjà atteint le terrain naturel. Les travaux se sont donc limités au nettoyage et aux relevés stratigraphiques des fronts de coupe (env. 45 m).

Stratigraphie et structures archéologiques

La séquence stratigraphique comprend trois principaux horizons, conservés surtout en amont du chantier et en particulier dans l'angle nord-ouest où ils atteignent une épaisseur maximale de près de 1,50 m. La base de cette séquence est formée par du limon sableux compact jaune, un lœss colluvionné.

– l'horizon supérieur (horizon 1) est marqué par une terre arable associée à l'aménagement d'un grand drain qui recoupe la parcelle selon un axe ouest-est. Cette séquence, localisée principalement dans la partie nord-est du chantier, apparaît à environ 1 m de la surface, sous la terre de vigne et des colluvions/terrassements récents. Ce niveau a livré du verre à vitre moderne et des céramiques vernissées (fin XVIII-XIX^e siècles).

– l'horizon intermédiaire (horizon 2) est caractérisé par un ensemble de dépressions remplies de dépôts torrentiels. S'agit-il de fonds de structures aménagées (fosses, fossés ou trous de poteau) ou de déformations naturelles dues aux phénomènes torrentiels? L'hypothèse d'aménagements pour un cheminement ou pour un parcellaire est plausible (clôture, fossés, desserte ou passage limitant des champs). Ces éléments, conservés uniquement dans la partie nord-ouest du chantier, paraissent en relation avec un chenal aménagé d'axe ouest-est, délimité du côté aval par un muret de pierres sèches. Toutes ces anomalies sont scellées par les débordements de ce chenal, puis par des colluvions et des dépôts torrentiels. Ces niveaux n'ont pas livré d'élément datant.

– l'horizon inférieur (horizon 3) a livré les vestiges archéologiques les plus significatifs. Ceux-ci sont concentrés dans la partie ouest de la fouille. L'extension des structures et des niveaux archéologiques de cet horizon, détruits par l'excavation de la maison, peut être estimée à environ 100 m². Ces vestiges sont matérialisés dans les coupes de terrain par un niveau d'occupation incendiée et de démolition avec des matériaux périssables, un trou de piquet, un fragment de sablière basse et un muret. Ils sont séparés de la séquence de l'horizon 2 par des colluvions grossières de couleur brune. Un tessou de céramique attribuable à l'époque romaine (pâte claire) et un fragment de fer très corrodé ont été récoltés dans ces colluvions. Ce sont les seuls maigres indices en faveur d'une datation d'époque romaine.

Bilan

Seule une fouille de surface aurait permis de se faire une idée de l'organisation générale des vestiges découverts sur la parcelle de «Chanterie». Les observations limitées aux bords de l'excavation permettent tout au plus d'émettre quelques considérations générales. Ainsi, les aménagements les plus anciens et les plus significatifs semblent dater de l'époque romaine. Ils paraissent s'organiser sur plusieurs replats étagés du nord au sud. Au moins quatre terrasses ont été repérées avec 0,25 m environ de talutage entre chacune d'elles. Seule la terrasse supérieure a livré un niveau d'occupation rubéfié avec des traces d'aménagement, les autres terrasses en contrebas n'ont livré aucune structure.

Le chantier de la «Chanterie» est une nouvelle découverte importante pour la ville de Sion puisqu'il a permis de mettre en évidence une occupation antique dans un quartier qui n'avait encore livré aucun vestige archéologique. En effet, la plus proche découverte se situe à près de 200 m en aval du chantier. Il s'agit de restes de substructions en maçonnerie d'époque romaine et d'une occupation de l'Âge du Fer, mises au jour au N° 10 de l'avenue du Petit Chasseur en 1986²⁴. On

²⁴ Cf. ASSPA 1987, p. 231.

est donc en présence des premiers témoignages de l'occupation antique du pied de coteau nord de Sion. Cette occupation pourrait s'étendre sur un périmètre bien plus large que la portion de terrain analysée. En effet, des replats propices à l'occupation humaine se situent dans les environs. Par ailleurs, dans la parcelle voisine à l'ouest (parcelle 5633), on aurait découvert lors de l'aménagement des sous-sols de la maison «de Preux», une tombe d'adulte apparemment sans mobilier (aucune observation effectuée à l'époque, communication orale de la propriétaire).

Bureau d'archéologie TERA, Olivier PACCOLAT

SION, distr. de Sion
Château de Montorge
Fig. 18

MA

Coordonnées: CNS 1306, env. 119'900/592'000; altitude env. 786 m.

Intervention en juin et juillet 2003.

Surface env. 2600 m².

Mandataire: bureau d'archéologie TERA, responsable Alessandra ANTONINI

Documentation déposée provisoirement auprès du mandataire.

Conformément au mandat attribué fin 2001 par M. Christophe Valentini, responsable de la protection des biens culturels du canton du Valais, les bureaux TERA et ARCHEOTECH (Epalinges) ont effectué un relevé préliminaire et une analyse succincte du château du XIII^e siècle en vue de sa mise en valeur, la bourgeoisie de la ville de Sion, propriétaire du site, désirant restaurer les vestiges dans les règles de l'art. Les travaux ont repris en été 2003 avec la participation du Service des Bâtiments par l'intermédiaire des Monuments Historiques (M. Renaud

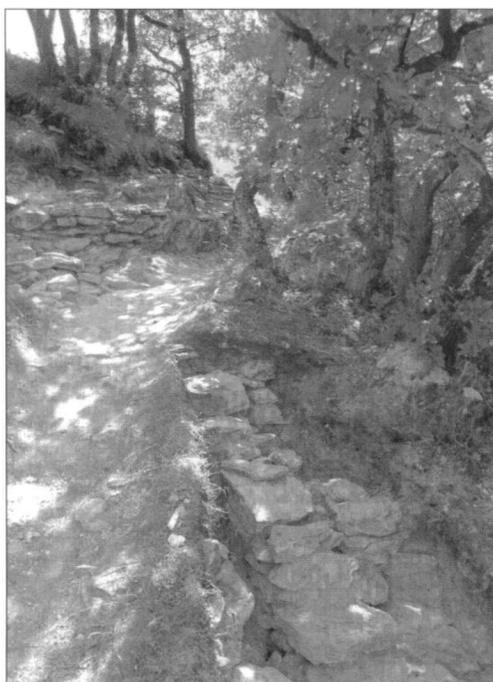


Fig. 18 – Sion, Château de Montorge: Fondations de la tour circulaire mise au jour en 2003 à l'extrémité occidentale du château (à gauche). Au premier plan, les fondations de la courtine nord.

Bucher) et en accord avec l'Archéologie cantonale. Les bureaux mentionnés ont pu documenter en détail les maçonneries conservées en élévation avant leur consolidation. En outre, le débroussaillage, le nettoyage général du plateau et l'ouverture de quelques sondages ponctuels ont permis de contrôler et de compléter le plan du château. A cette occasion, une tour ronde de fortification (diam. ext. 7 m) qui protégeait l'extrémité ouest de l'éperon rocheux a notamment été mise au jour. La suite des travaux visant la consolidation des maçonneries en élévation est prévue en 2004.

Une publication détaillée est en préparation.

Bureau d'archéologie TERA,
Alessandra ANTONINI, Jean-Christophe MORET.

SION, district de Sion
Places du Midi et des Tanneries
Fig. 19 à 21

MA, M

Coordonnées: CNS 1306, 594°070/120°030; altitude env. 505-509 m.
Intervention intermittentes entre février et décembre 2003; complément en mars et avril 2004.
Surface analysée: plus de 8000 m².
Mandataire: bureau d'archéologie TERA, responsable Olivier PACCOLAT; sur place: Pascal GIBBUT.
Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

Deux projets importants ont été réalisés en ville de Sion en 2003: d'un côté le réaménagement complet de la Place du Midi (février-novembre 2003), de l'autre la remise en état de la Place des Tanneries avec l'assainissement des digues de la Sionne. Ces chantiers, situés dans une zone archéologique de protection ont nécessité une surveillance par les archéologues qui ont été étroitement associés au projet d'aménagement. D'autre part, dans la mesure où le projet incluait le marquage au sol du rempart médiéval de la ville de Sion, détruit et arasé à partir du milieu du XIX^e siècle, il importait de retrouver les restes de cet ouvrage avant la pose du revêtement définitif de la Place pour permettre de restituer son tracé le plus précisément possible.

L'intervention archéologique s'est déroulée dans des conditions d'extrême urgence, comme cela peut être le cas sur des chantiers d'envergure dans le cœur économique d'une ville (contrainte de temps et d'espace)²⁵. Elle s'est limitée à des constats et à des relevés rapides sans possibilité d'observer finement les vestiges découverts, ni de comprendre par des fouilles complémentaires les relations stratigraphiques entre les diverses couches ou structures. Les principales découvertes qui ont été effectuées concernent pour l'essentiel le rempart médiéval repéré sur une longueur conséquente, toute une série de canalisations et d'aménagements postérieurs à la destruction de l'ouvrage médiéval et enfin, dans le quartier des Tanneries, les vestiges de maisons rasées dans les années 1960.

²⁵ Un décapage moyen sur une épaisseur de 0,80 m a affecté l'ensemble des deux places (env. 8000 m²), de même que le creusement de nombreuses tranchées atteignant par endroit jusqu'à 5 m de profondeur (place du Midi: surface totale plus de 7000 m² dont 1040 en tranchées; place des Tanneries: surface totale 1450 m² environ dont 715 en tranchées).

Le rempart médiéval

L'enceinte

Entre la rue de la Porte Neuve et la Sionne, le rempart ceinturant le côté sud de la ville médiévale se développe sur une longueur de 166 m. De cet ouvrage défensif, seuls quelques tronçons, d'une longueur totale de 66 m, ont été retrouvés et dégagés. À quelques exceptions, les observations ont été effectuées en plan au niveau de l'arasement de la structure. La conservation du rempart est inégale d'un tronçon à l'autre. Il présente localement certaines disparités dans ses dimensions ou sa constitution. Il s'agit d'une maçonnerie soigneusement et régulièrement construite. La hauteur totale observée de l'ouvrage varie de 0,80 m à 2,40 m. La largeur de l'élévation est comprise entre 1,10 m (tronçon à l'ouest) et 2 m (tronçon à l'est). Celle-ci est constituée de deux parements de pierres équarries, parfaitement litées et jointoyées au mortier, et d'un épais blocage central noyé dans du mortier. Le parement extérieur (observé sur une hauteur maximale de 2 m) présente un léger fruit sur le premier mètre à partir du ressaut de fondation pour ensuite devenir parfaitement vertical. Les fondations, implantées en tranchée étroite, sont constituées de blocs grossièrement agencés et liés avec un mortier moins abondant que l'élévation. Leur hauteur varie entre 0,40 m et 0,80 m.

Entre la Sionne et le rocher de Valère, le rempart forme un tronçon de 70 m de longueur. Une tour de guet est toujours visible à son extrémité nord et la plus grande partie de l'ouvrage (environ 60 m) est encore conservée soit dans les caves, soit dans les façades ouest des maisons existantes. Les 10 derniers mètres près de



Fig. 19 – Sion, Place du Midi: Rempart médiéval recoupé par une tranchée à l'est de la Place, au niveau de la boulangerie «Zenhäusern». Vue depuis l'ouest.



Fig. 20 – Sion, Place des Tanneries: Apparition des caves de l'ancien quartier des Tanneries après démontage du mur de digue de la Sionne. Vue depuis le sud-est.

la Sionne ont été arasés lors de la construction de la Place des Tanneries. A cet endroit, il a une largeur maximale de 2,60 m et une hauteur observée de 2,50 m. Le tronçon directement au bord de la Sionne, très fortement endommagé, n'est pas dans l'alignement du rempart et forme un redan intra-muros. Par ailleurs, un renflement parfaitement visible dans le mur de berge signale sans doute l'existence d'un départ de voussure au-dessus du cours d'eau.

Un canal maçonné a été observé sur une longueur de près de 100 m entre la «Porte Neuve» et la «Porte du Rhône», suivant parfaitement le tracé intérieur du rempart. Il s'agit d'un canal en forme de «U» couvert, large de 0,40 m et délimité par deux murets maçonnés. Cette structure a sans doute servi à drainer les eaux de la rue qui longeait la ceinture défensive.

Les portes

Deux portes aménagées dans le rempart et distantes d'une centaine de mètres l'une de l'autre ont été repérées: la «Porte Neuve» à l'ouest et la «Porte du Rhône» à l'est, situées chacune dans l'axe de la rue du même nom (rue de la Porte Neuve et rue du Rhône). Il ne reste pratiquement plus rien de la «Porte Neuve». Seule une maçonnerie large de 4 m au pied d'un massif interprété comme un reste du rempart a été mise en évidence. La «Porte du Rhône» est mieux préservée. Les deux piédroits de la porte ont été presque entièrement dégagés. Ils délimitent un passage large de 4,50 à 5 m. Le piédroit occidental a été observé uniquement en plan. Il forme un grand rectangle (6 m x 3 m) au côté intérieur biseauté. Ce massif n'est

conservé qu'en fondation et sa relation avec le rempart n'a pas pu être directement établie. Le piédroit oriental a, quant à lui, été observé non seulement en plan, mais également en élévation dans la tranchée. Plusieurs maçonneries sont ainsi apparues, témoignant de plusieurs transformations de la porte. Le dernier état du piédroit se présente sous la forme d'une maçonnerie quadrangulaire (5 m x 1,60 m), de plus petite dimension que le piédroit oriental, formant un retour à angle droit à l'extrémité du rempart. Un négatif d'un élément carré de 1 m de côté dont la fonction nous échappe, a été observé au centre de cette structure. Sur la base du dessin de de Torrenté établi vers 1760²⁶, les piédroits du dernier état de la porte correspondraient aux bases d'une tour-porche.

A chacune des portes, la voirie était bordée de longs et hauts murs enjambant le fossé. On en a des restes très partiels pour la «Porte Neuve» et plus évidents à la «Porte du Rhône». A cet endroit, le passage est bordé par d'importants murs observés respectivement sur près de 20 et 15 m de longueur. Leur largeur est de 1 m et leur hauteur conservée est parfois supérieure à 2 m, ce qui est normal puisqu'ils traversaient le fossé à cet endroit.

Le fossé et les aménagements extérieurs

Le fossé associé au rempart n'est connu qu'au travers des gravures des XVI^e/XVII^e siècle. Au niveau de la fouille, l'emprise du fossé n'a été touchée que de manière très lacunaire. Jamais, il n'a été possible de définir précisément sa section par une coupe transversale. Plusieurs maçonneries se situent en bordure sud du fossé supposé et ont pu servir de limites à des voies, des terrasses ou des parcelles.

Les vestiges postérieurs à la démolition du rempart

Un tournant dans l'aménagement et le développement de la ville de Sion a lieu au milieu du XIX^e siècle. L'image d'une ville dotée de défense n'est plus au goût du jour. On va alors assister en l'espace d'une trentaine d'années (1830-1858) à la destruction de la quasi totalité des remparts médiévaux et au comblement complet des fossés²⁷. A la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, les nouveaux aménagements seront surtout communautaires et fonctionnels. Ainsi, les principaux vestiges mis au jour à la Place du Midi consistent pour l'essentiel en des constructions édilitaires : revêtements de surface (pavements, niveau de circulation ou bordures) et canalisations (meunières, conduites pour le gaz ou l'eau, égouts).

Le quartier des Tanneries en bordure de la Sionne

Le quartier des Tanneries, coincé entre la Sionne et le rocher de Valère, forme à l'époque de la ville fortifiée une sorte de cul-de-sac fermé à l'est par l'enceinte médiévale. On y accédait depuis le centre-ville en restant sur la rive gauche de la Sionne ou depuis le sud en franchissant la rivière grâce à des ponts et passerelles intra-muros. L'origine de ce quartier reste mal datée. Encore au début du XX^e siècle, il était dévolu à l'artisanat, en particulier, comme son nom l'indique, au travail des peaux. Le rempart, encore présent dans le parcellaire, a toujours constitué une limite forte entre la trame urbaine et la périphérie. Dans les années

²⁶ Albert de WOLFF, «Plans visuels inédits de Sion (XVI-XIX^e siècle)», *Vallesia* XXIV, 1969, pl. VI/1.

²⁷ Les fossés étaient déjà presque partout remblayés.

1960, une partie du quartier en bordure de la Sionne – maisons et/ou ateliers intra-muros, portion du rempart et bâtisses extra-muros – sera détruite pour créer la Place et la rue des Tanneries.

Canalisation du cours de la Sionne

Aux époques protohistorique et romaine, le cours de la Sionne dans le quartier des Tanneries, ou tout du moins un de ses lits, paraît beaucoup plus proche de l'aplomb du rocher qu'aujourd'hui²⁸. A partir du Moyen Age, son cours intra-muros, sans doute canalisé, est plus ou moins le même que celui que nous connaissons actuellement²⁹. Extra-muros, la première mention d'une rectification de la rivière est signalée à la fin du XIV^e siècle³⁰.

Les observations sur le terrain ont porté presque exclusivement sur la berge gauche de la Sionne où le mur de digue a fait l'objet d'un démontage complet sur près de 70 m de longueur sur la Place des Tanneries, et partiel à partir du rempart jusqu'à la rue du Scex. Intra-muros, plusieurs tronçons de murs sont apparus à l'arrière du mur de berge, qui constituent les vestiges des anciennes digues de la Sionne. Certains de ces murs délimitent également les caves des maisons du quartier. La portion de rempart, encore intégrée dans le dernier mur de digue, est certainement la maçonnerie la plus ancienne de la zone (XIII^e-XIV^e siècle). Extra-muros, aucune digue antérieure n'a été observée lors du démontage partiel du mur de berge. Il est possible qu'elles aient été détruites au fur et à mesure des réaménagements ou que les murs de berge n'aient été créés à cet endroit que dans une période récente.

Bâtiments intra-muros

Une douzaine de bâtiments, arasés au niveau du rez-de-chaussée, a été identifiée sur la Place des Tanneries. Ces constructions sont mentionnées dans plusieurs inventaires de maisons depuis le XVII^e siècle et se répartissent sur les 8 parcelles dessinées sur le plan de 1840, le long de la Sionne (II-59 à II-61, II-63 à II-67)³¹. Les façades de ce pâté de maisons sont alignées d'un côté sur la Sionne et de l'autre sur la ruelle des Tanneries existante avant la création de la Place. La différence d'orientation des façades est et ouest et surtout l'axe divergent des murs supposés les relier font penser à l'existence de cours intérieures qui séparaient deux rangées distinctes de bâtiments. Les relations entre ces deux rangées de constructions n'ont pas pu être clairement établies faute de fouille exhaustive de la Place et en raison de la présence d'anciennes canalisations. Seules les observations de la rangée le long de la Sionne ont pu être effectuées en partie en élévation; la rangée donnant sur la ruelle des Tanneries n'a fait l'objet que d'un dégagement de surface.

²⁸ *Vallesia* 1995, p. 400; *Vallesia* 2001, pp. 642-648.

²⁹ François-Olivier DUBUIS et Antoine LUGON, Inventaire topographique des maisons de Sion aux XVII^e et XVIII^e siècles, *Vallesia* XXXV, 1980, pp. 127-436; Antoine LUGON, La Sionne du moyen âge et de l'ancien régime. Un souci permanent des édiles, *Annales Valaisannes*, 1993, pp. 145-159.

³⁰ Alessandra ANTONINI, *Sion, Sous-le-Scex (VS) I. Ein spätantik-frühmittelalterlicher Bestattungssplatz: Gräber und Bauten. Résultats des recherches sur le site funéraire du Haut Moyen-Age de Sion, Sous-le-Scex*, Cahiers d'archéologie romande 89, *Archaeologia Vallesiana* 1, Lausanne 2002, pp. 22-23.

³¹ DUBUIS et LUGON, *op. cit.* p. 201.



Fig. 21 – Sion, Place du Midi: Le projet de réaménagement de la place prévoyait le marquage au sol du rempart médiéval. On voit ici le tracé de l’enceinte et de la «Porte du Rhône» (pavés blancs) délimitant la zone intra-muros (pavés roses) et la zone extra-muros (revêtement noir macrorugueux). Vue depuis l’est.

Bâtiments extra-muros

Les premières maisons à l’extérieur du rempart ne sont pas attestées avant le milieu du XIX^e siècle. En effet, ni le plan de 1813, ni les vues en perspective anciennes ne signalent de constructions dans ce secteur que ce soit sur la rive droite ou la rive gauche de la Sionne. En revanche, les relevés effectués à partir du milieu du XIX^e siècle montrent une série de maisons construites contre le parement extérieur du rempart. Ces constructions seront d’ailleurs à l’origine de la préservation du mur d’enceinte à cet endroit en empêchant son arasement presque complet comme cela s’est produit dans le reste de la ville³².

Sur la rive droite de la Sionne, on a dégagé les restes d’un bâtiment qui sera arasé lors de la réorganisation du quartier avec la création du pont enjambant la Sionne (visible sur le plan de 1889). Sur la rive gauche de la Sionne, des vestiges de maisons arasées à l’occasion de l’aménagements de la Place des Tanneries ont également été retrouvés contre le rempart et sur le côté est de la rue de la Lombardie.

Bureau d’archéologie TERA, Olivier PACCOLAT

³² A l’exception de la Tour des Sorciers et d’un important tronçon à la ruelle des Tonneliers.

Coordonnées: CNS env. 623'200/128'200; altitude env. 640 m.

Intervention: du 30 juin au 30 septembre 2003.

Surface analysée env. 1000 m².

Mandataire: bureau d'archéologie TERA, responsable Olivier PACCOLAT.

Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

Situé sur le tracé de la future autoroute A9³³, le gisement archéologique de Riedberg occupe le bas du versant de la rive gauche du Rhône, à l'est de la localité de Turtmann, dans une zone à très forte déclivité (environ 40%). Les fouilles archéologiques ont permis de mettre en évidence des restes d'occupation à vocation agro pastorale d'époques néolithique, romaine et du Haut Moyen Age, ainsi qu'un bâtiment en maçonnerie relativement récent, sans doute une grange/écurie. Ces vestiges, aménagés sur des terrasses profondément excavées dans la pente ont subi une très forte érosion. Ils se répartissent en onze phases d'occupation, datées pour l'essentiel par des analyses C14, vu la rareté du mobilier récolté. Les résultats présentés ci-après ne sont pas définitifs, l'élaboration et certaines analyses, notamment des études botaniques (macrorestes et palynologie) étant en cours de réalisation.

Chronologie et découvertes

Le substrat géologique se caractérise à cet endroit par une moraine recouverte par d'importants dépôts naturels de pente intercalés entre les diverses occupations (colluvions, ruissellements, dépôts torrentiels, dépôts de débordement de bisse)³⁴.

– Les premières occupations (phase I) sont datées du Néolithique Récent³⁵. Il s'agit d'un ancien sol à vocation agricole repérée sur l'ensemble de la fouille et d'un replat observé dans la partie nord-est (terrasse 10).

– On constate ensuite un écart de temps important entre cette première occupation et les aménagements suivants, datés de l'époque romaine (phase III)³⁶. Entre les deux s'intercale cependant une occupation non datée (phase II) qui comprend un replat (terrasse 5), marquée par une série de trace d'araire. Les vestiges romains quant à eux, peu explicites, sont aménagés sur deux replats, en particulier un foyer (terrasse 8) et un fossé rectiligne (terrasse 4). Des traces d'araires sous la forme de sillons ont également été observées à la base de ce dernier replat.

³³ Une prospection préalable a été effectuée par le bureau ARIA dans les zones du tunnel de Riedberg (entrée occidentale) et du virage de Tennen. Voir le rapport préliminaire inédit de Gabriele GIOZZA et Manuel MOTTET, *Turtmann-Tunnel Riedberg (entrée ouest), Surveillance archéologique, Travaux de construction de l'autoroute A9 (km 131,620 - 131,930)*, Sion 2002. Voir aussi *Vallesia* 2003, pp. 507-508

³⁴ L'étude géologique du site a été menée par le géologue Michel GUÉLAT.

³⁵ UtC 12767, UtC 12768, UtC 12776 effectués dans le paléosol oriental, soit 3360-3100 avant J.-C., calibration à 2 sigmas.

³⁶ Datation effectuée dans le foyer de la terrasse 8: UtC 12763: 1800 ± 45, soit 80-350 après J.-C., calibration à 2 sigmas.



Fig. 22 – Turtmann, Riedberg: Secteur de fouille en cours de dégagement à la pelleuse. Au premier plan, l'ancienne route cantonale. Vue depuis le nord.

– L'occupation du Haut Moyen Age est la mieux représentée (phases IV à VIII)³⁷. Les premiers vestiges (phase IV), perturbés par les aménagements postérieurs, sont uniquement matérialisés par un replat observé en coupe (terrasse 9) ainsi que par des structures éparées découvertes plus en aval (trous de poteau et fosse). La phase suivante (phase V) correspond à la mise en place d'importantes excavations sur le versant (terrasses 1, 2 et 6). Ces replats se développent vers l'ouest en dehors de l'emprise de la fouille (terrasses 1 et 2). Les terrasses 1 et 2 sont superposées dans la pente tandis que les terrasses 2 et 6 sont aménagées sur le même niveau. La terrasse 2 a livré des structures (trou de poteau, foyer) et un niveau de démolition qui semblent indiquer la présence d'un habitat. Le replat de la terrasse 6, délimité à la base du talus amont par un fossé, correspond sans doute à un espace agricole. Les évolutions suivantes voient successivement la mise en place d'une terrasse d'orientation divergente (terrasse 3) au profit de la terrasse 2 (phase VI), et la construction d'un bâtiment sur la terrasse 6 (phase VII). De ce bâtiment incendié, il ne reste que l'angle sud-est, matérialisé par deux fragments de sablières basses croisées, deux trous de poteau et une fosse. Le dernier aménagement daté du Haut Moyen Age (phase VIII) correspond au comblement définitif du fossé de la terrasse 6 ainsi qu'au nivellement du replat par un empierrement. Il

³⁷ Phase IV: UtC 12762: 1598 ± 29 , soit 400-540 après J.-C. et UtC 12769: 1546 ± 29 , soit 430-600 après J.-C. Phase V: UtC 12770: 1486 ± 31 , soit 460-650 après J.-C. et UtC 12771: 1420 ± 30 , soit 560-670 après J.-C. Phase VI: pas de datation C14. Phase VII: UtC 12775: 1217 ± 43 , soit 690-900 après J.-C. et UtC 12774: 1213 ± 29 , soit 690-900 après J.-C. Phase VIII: UtC 12764: 1198 ± 30 , soit 720-950 après J.-C. (calibration à 2 sigmas).



Fig. 23 – Turtmann, Riedberg: Vestiges du bâtiment semi-enterré (XVII^e-XIX^e siècle), interprété comme une grange/écurie. On distingue contre le mur du fond l'une des banquettes latérales ainsi que la rigole centrale au niveau du jalon. Vue depuis l'ouest.

pourrait s'agir d'une zone de stockage ou d'une aire avec abreuvoir pour le bétail. Un dernier aménagement non daté (phase IX) pourrait éventuellement être encore attribué à la période du Haut Moyen Age. Il s'agit d'une structure de petites pierres, délimitées par de plus grosses, repérée sur une quinzaine de mètres qui aurait pu servir à caler une canalisation en bois.

– La dernière occupation attestée du versant (phases X et XI) est marquée par la présence d'un bâtiment d'époque relativement récente (XVII-XIX^e siècles)³⁸, découvert sur un replat dans la partie amont du chantier. Ce bâtiment, assez bien conservé, semble succéder à une ancienne bâtisse qui n'a laissé que peu de traces (tronçon de rigole, fragment de pavement). Il s'agit d'une construction semi enterrée en maçonnerie sèche de plan rectangulaire (6,20 m x 5,50 m). L'aménagement intérieur comprenait initialement deux banquettes de pierres, installées le long des murs latéraux, un sol pavé ainsi que deux rigoles d'évacuation. Une des rigoles (orientale) sera par la suite remblayée et les angles de la pièce renforcés à l'aide de poteaux. La typologie de cette construction fait clairement référence à une grange/écurie, pouvant abriter deux rangées d'animaux, les banquettes servant de support aux râteliers. Sur la base d'exemples encore existants, on admettra que la partie inférieure construite en pierres correspond à l'étable, alors que la partie supérieure, en bois, forme une petite grange.

³⁸ Un médaillon représentant la vierge en pronation, daté de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècle a notamment été retrouvé dans le niveau de démolition du bâtiment.

Les investigations archéologiques menées à l'emplacement du portail ouest du tunnel de Riedberg auront été riches en surprises. Jamais, on aurait pu se douter qu'une occupation ait pu se développer dans un endroit a priori aussi peu favorable, sur la rive gauche du Rhône (ubac) et dans une pente aussi prononcée. Pourtant des activités agricoles sont attestées à cet endroit dès le Néolithique (phase I). Ce n'est toutefois qu'à partir de l'époque romaine et durant tout le Haut Moyen Age (phases II à IX) que le versant est régulièrement occupé. Ces découvertes démontrent que les terrains du versant de la rive gauche du Rhône, à l'instar du site de Gamsen près de Brigue, ont été exploités dans l'Antiquité de manière plus systématique qu'on ne le pensait.

Bureau d'archéologie TERA,
Olivier PACCOLAT et Pascal TAILLARD.

VEYRAS, distr. de Siere
Chapelle Sainte-Agnès de Muzot
Fig. 24

MA

Coordonnées: CNS 1287, env. 128°370/607°750; altitude env. 670 m.

Date des fouilles: mai 2002; 20 janvier au 17 avril 2003.

Surface de la fouille env. 120 m².

Mandataire: bureau d'archéologie TERA, responsable Alessandra ANTONINI.

Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

La restauration de la chapelle a débuté en mai 2002. Vu la valeur historique et artistique de ce sanctuaire, les travaux ont été supervisés par le service des Bâtiments, par l'intermédiaire des Monuments Historiques (J.-Cl. Balet) et de l'Archéologie cantonale. D'après les documents connus, l'édifice actuel remonterait pour l'essentiel à une fondation de Nicolas Im Winkelried de Venthône, qui édifia, au XVIII^e siècle (1781), une chapelle sur la ruine d'une ancienne église paroissiale attestée dès 1326. L'édifice primitif aurait été abandonné à la fin du XVII^e siècle, suite au transfert de la paroisse à Venthône en 1662. La rénovation du sanctuaire offrait donc une occasion inespérée d'approfondir nos connaissances sur les origines de ce quartier du Grand Siere et de préciser le plan de l'église primitive.

Les travaux se sont déroulés en deux étapes. Dans un premier temps (mai 2002), un drain extérieur a été posé sur tout le pourtour de la chapelle, ce qui nous a permis d'observer l'entourage immédiat du bâtiment; la deuxième étape (janvier-avril 2003) a concerné l'intérieur. L'enthousiasme et l'investissement financier des représentants de la commune, ainsi que l'engagement de l'architecte P.-O. Genoud, responsable du projet, ont rendu possible la réalisation d'une fouille extensive qui s'est révélée riche en informations.

A l'extérieur de la chapelle, les tranchées pour le drainage ont traversé l'ancien cimetière paroissial et ont permis de mettre en évidence quatre niveaux de tombes successifs. Ce cimetière extérieur, contemporain de l'église primitive, a probablement été désaffecté au moment du transfert du centre paroissial ou peu après. En outre, l'analyse des fondations et des façades partiellement décrépies a permis de préciser la limite entre les maçonneries arasées de l'église paroissiale et les élévations de la chapelle. Si les murs de la nef actuelle reprennent le tracé légèrement trapézoïdal de l'ancienne nef, le chœur polygonal à cinq pans est installé sur l'abside de l'église primitive. Les dimensions de la chapelle votive et de l'ancien centre paroissial sont donc à peu près identiques.



Fig. 24 – Veyras/Muzot, chapelle Sainte-Agnès: Détail des sépultures du cimetière intérieur en cours de fouille.

A l'intérieur du bâtiment, le plan de la petite église paroissiale a pu être entièrement dégagé avec son abside semi-circulaire et son chancel maçonné qui délimitait le chœur réservé au clergé. Ce chœur était doté d'un sol en mortier dont subsistent des traces sous la clôture actuelle. La nef, destinée à accueillir les fidèles, possédait vraisemblablement un plancher.

L'exploration du sous-sol a permis de mettre au jour 81 sépultures: 45 sous l'emprise de l'église et 36 le long des façades extérieures. Ces tombes étaient étagées sur quatre niveaux, aussi bien à l'intérieur (nef uniquement!) qu'à l'extérieur de l'édifice. Elles appartiennent toutes à la séquence contemporaine de l'ancienne église paroissiale et sont de différents types: en pleine terre avec ou sans caisson céphalique, cercueils et coffres en bois, tombes en dalles, caveau maçonné.

Fait relativement rare pour une église paroissiale, la grande quantité de tombes mises au jour à l'intérieur témoigne d'une utilisation régulière et prolongée de la nef comme zone funéraire. Parmi ces tombes se détache un coffre fait de grandes dalles massives en schiste local, situé à l'extrémité est de la nef, au nord de l'allée centrale. Plusieurs fois réutilisée, il s'agit visiblement de la plus ancienne sépulture aménagée à l'intérieur de l'église. Un prélèvement effectué sur les os du premier squelette inhumé à l'intérieur a fourni une datation au carbone C14 comprise entre 1300 et 1410 après J.-C.³⁹

³⁹ UtC 12785: 602 +/- 30, soit 1300-1410 après J.-C., calibration à 2 sigmas.

La dernière phase d'utilisation du bâtiment primitif est marquée par un changement de fonction qui se matérialise par un exhaussement du niveau d'utilisation d'environ 10 cm. Sur ces remblais, une base quadrangulaire, probablement le socle de fonts baptismaux, est alors installée dans le quart sud-ouest de la nef. Ces transformations sont à mettre en relation avec le quatrième niveau de sépultures qui, contrairement aux trois niveaux sous-jacents, comprend exclusivement des cercueils contenant des nouveaux-nés ou des enfants décédés en bas âge. Vers la fin de son histoire, l'ancienne église semble donc avoir été réservée au repos des enfants morts prématurément. Ce changement d'affectation est peut-être intervenu après le transfert de la paroisse à Venthône, alors que l'ancienne église était encore utilisable.

Plusieurs découvertes permettent une datation des deux édifices successifs. Une monnaie du XVIII^e siècle trouvée dans les remblais de la fosse de construction de la chapelle actuelle confirme que ce bâtiment correspond bien à la chapelle votive construite en 1781 par Nicolas Im Winkelried et placé sous le vocable de la Présentation de Marie (21 novembre).

La datation au carbone 14 effectuée sur le premier squelette du coffre en dalles repéré à l'intérieur de l'édifice indique que l'église paroissiale existait déjà vraisemblablement au XIV^e siècle, ce qui confirme la première mention écrite de l'édifice en 1326. La datation du squelette ne doit cependant pas correspondre à celle de la construction du bâtiment; ce dernier pourrait être plus ancien. La coutume d'ensevelir à l'intérieur de l'église aurait pu intervenir dans un deuxième temps et être liée à l'apparition d'une famille influente possédant des privilèges spéciaux.

Le mobilier (plusieurs boucles de ceintures, des agrafes et des monnaies) est en cours de restauration et une publication en cours d'élaboration. Aucune étude anthropologique n'est actuellement prévue, et ce d'autant plus que l'on n'a pas fouillé la totalité des tombes.

Bureau d'archéologie TERA,
Alessandra ANTONINI, Jean-Christophe MORET.

ZERMATT, distr. de Viège **LT, R, HMA**
Plateau de Furi, au-dessus de Zermatt, en direction du «Schwarzsee»
Fig. 25

Coordonnées: CNS 1348, env. 622'520/094'480; altitude env. 1870 m.

Intervention du 1 au 5 septembre 2003.

Surface de la fouille env. 20 m².

Mandataire: bureau d'archéologie TERA, responsable Olivier PACCOLAT.

Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire et chez Yvo Biner à Zermatt (pierre ollaire).

Dans le cadre de la semaine culturelle «Archaeological Outdoor Experience» organisée par Olivier Mermod et la commune de Zermatt, un des points d'intérêts consistait en la visite d'un site archéologique en cours de fouille, plus précisément l'atelier de pierre ollaire situé sur le Plateau de Furi au-dessus de Zermatt. Ce gisement, découvert en 1987, avait déjà fait l'objet de plusieurs campagnes de fouilles, notamment de la part de Yvo Biner entre 1988 et 1994 et par l'Archéologie cantonale en 1995 et 1996⁴⁰. Une petite surface de ce gisement (env. 4 m x 5 m), la der-

⁴⁰ Voir *Vallesia* 1988, pp. 235-236; *Vallesia* 1996, pp. 350-351; *Vallesia* 1997, pp. 463-465.



Fig. 25 – Zermatt, Plateau de Furi: Vue générale de la petite surface ouverte sur l’atelier de pierre ollaire à l’occasion de la semaine culturelle «Archaeological Outdoor Experience». Les archéologues expliquent ici à un des groupes de visiteurs les découvertes effectuées et les techniques de fouille utilisées. Vue depuis le nord.

nière non encore exploitée, a été définie pour compléter nos connaissances sur l’atelier et pour expliquer au nombreux public les techniques de fouilles utilisées par les archéologues.

Lors de ces investigations, de très nombreux déchets de cette production (ratés de vases, noyaux de tournage et résidus de débitage) ont été récoltés, de même qu’un bon nombre de tessons céramiques attribuables au Second Âge du Fer, provenant sans doute d’un habitat arasé. Plusieurs structures en relation avec l’atelier, difficiles à interpréter (empierrements, pierres de soubassement, dépressions, canal) ont également été dégagées. Les objets de pierre ollaire ont été découverts sur toute la surface de la fouille dans des niveaux marquant l’abandon du gisement, tandis que la plupart des céramiques protohistoriques sont apparues dans des dépressions remplies par des niveaux cendreux contenant de nombreux charbons de bois. Deux datations au radiocarbone ont été effectuées, l’une sur les charbons de bois d’une dépression les mieux marqués (UtC 12778), l’autre sur une planche carbonisée provenant d’une autre dépression (UtC 12777). Elles ont toutes deux donné une datation comprise dans le Second Âge du Fer⁴¹.

Bureau d’archéologie TERA, Olivier PACCOLAT

⁴¹ UtC 12778: 2196 +/- 31, soit 380-170 avant J.-C., UtC 12777: 2166 +/- 32, soit 360-100 avant J.-C., calibration à 2 sigmas.

Crédit des illustrations

ORA VS: fig. 1a (François Wibl ), 1b (Caroline Doms), 2 et 6, (Claude-Eric Bettex), 3 et 7 (Michel Pignolet).

Bureau d'arch ologie TERA: fig. 4, 18   25.

Bureau d'arch ologie ARIA: fig. 5, 9   12 (Fran ois Mari thoz), 8 (Jean-Philippe Dubuis), 13   16 (Manuel Mottet), 17 (Vincent Dayer).